

Rapport
de responsabilité
sociale



TABLE DES MATIÈRES

Paramètres du rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec	4
Liste des acronymes	5
1. Message du président	7
2. Les Éleveurs de porcs du Québec – Au service de leurs membres	8
3. Démarche poursuivie	10
4. Engagements des Éleveurs de porcs du Québec en matière de responsabilité sociale	18
5. Gouvernance	20
5.1 Structure de gouvernance des Éleveurs de porcs du Québec	21
5.2 Affiliations et représentations extérieures	23
5.3 Conformité aux exigences et promotion des bonnes pratiques	24
5.4 Communication et dialogue	25
5.5 Engagement en matière de gouvernance	26
6. Gestion respectueuse de l'environnement	27
6.1 Gestion optimale de l'eau	28
6.2 Gestion du lisier	30
6.3 Gaz à effet de serre (GES)	31
6.4 Énergie et valorisation des sous-produits	32
6.5 Engagement pour une gestion respectueuse de l'environnement	33
7. Bien-être animal, santé animale et salubrité	34
7.1 Gestion du bien-être animal	35
7.2 Santé animale et traçabilité	37
7.3 Salubrité et qualité	39
7.4 Engagement pour le bien-être animal, la santé animale et la salubrité	42
8. Performance économique	43
8.1 Mise en marché	43
8.2 Gestion des opportunités du marché et informations sur le produit	45
8.3 Contribution à l'économie locale	47
8.4 Recherche et développement (R et D)	48
8.5 Gestion des risques et compétitivité des entreprises	50
8.6 Engagement en matière de performance économique	53

9.	Bien-être des travailleurs et relations avec la communauté	54
9.1	Cohabitation	54
9.2	Engagement dans la communauté locale	55
9.3	Renforcement des capacités et valorisation du travail	56
9.4	Engagement pour le bien-être des travailleurs et de la communauté	59
10.	Index des thèmes, sous-thèmes et indicateurs de responsabilité sociale	60
	Annexe A Révision externe	65
	Annexe B Démarche méthodologique	69
	Annexe C Cadre réglementaire	72
	Bibliographie	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1	Parties prenantes consultées	14
Tableau 3.2	Conclusions du processus de consultation	16
Tableau 4.1	Synthèse des engagements et des actions à accomplir	19
Tableau 5.1	Comités consultatifs permanents et enjeux de responsabilité sociale associés	22
Tableau 5.2	Principaux comités externes sur lesquels siègent les Éleveurs de porcs du Québec et enjeux de responsabilité sociale associés	23
Tableau 6.1	Évolution des rejets de phosphore par catégorie de porc	31
Tableau 8.1	Contribution économique de la filière porcine au Québec en 2012	47
Tableau 8.2	Principaux comités de recherche auxquels les Éleveurs de porcs du Québec participent et enjeux de responsabilité sociale associés	50

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1	Organigramme des Éleveurs de porcs du Québec	9
Figure 3.1	Méthodologie pour la réalisation du rapport de responsabilité sociale	10
Figure 3.2	Évolution de la communication sur la performance en matière de responsabilité sociale	11
Figure 3.3	Chaîne de valeur de l'élevage porcin québécois	12
Figure 5.1	Structure de gouvernance des Éleveurs de porcs du Québec	21
Figure 6.1	Empreinte eau par 1 kg carcasse de porc du Québec	29
Figure 6.2	Empreinte eau (L) et stress hydrique (L-éq.) dans le monde	29
Figure 6.3	GES émis par kg carcasse (alimentation-élevage-transformation)	31
Figure 6.4	Émissions de GES selon l'étape de production du porc au Québec	32
Figure 8.1	Outils de mise en marché des porcs	44

PARAMÈTRES DU RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Année de publication	2014 — Il s'agit du premier rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec.
Périodicité	<p>Un rapport de responsabilité sociale sera publié tous les trois ans.</p> <p>La période couverte par l'exercice de reddition de comptes sera à déterminer pour la prochaine publication.</p> <p>Une mise à jour annuelle sera produite dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec.</p>
Durée de la reddition de comptes	Les informations présentées dans ce premier rapport couvrent les exercices 2010-2012. Des informations antérieures ou postérieures sont toutefois présentées lorsque jugées pertinentes.
Référentiel utilisé	Lignes directrices SAFA, version pilote 1.1. Le rapport a été adapté pour refléter les enjeux propres au secteur porcin québécois à partir des travaux du comité de pilotage des Éleveurs de porcs du Québec et d'une consultation des parties prenantes (cf. section 3 « Démarche poursuivie »).
Périmètre du rapport	<p>Il s'agit du rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec, l'organisation syndicale qui représente et défend les intérêts de tous les éleveurs porcins du Québec.</p> <p>Le système couvert par ce rapport englobe l'ensemble des activités liées à l'élevage et à la mise en marché du porc au Québec et relevant de l'association ou de ses membres. Les informations présentées dans ce premier rapport proviennent de diverses sources et portent sur les enjeux propres à ce secteur d'activités.</p> <p>Les engagements pris dans ce rapport sont ceux des Éleveurs de porcs du Québec et non ceux de leurs membres.</p>
Réalisation du rapport	Le rapport a été réalisé et rédigé par le Groupe AGÉCO, avec la collaboration du comité de pilotage des Éleveurs de porcs du Québec.
Révision externe	<p>La version préliminaire de ce rapport a fait l'objet d'une révision externe par deux tierces parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les aspects méthodologiques ont été vérifiés par Haykel Najlaoui, responsable des formations certifiées GRI, Neuvaction. • Les aspects techniques ont été vérifiés par Jean-Marc Lafrance, consultant expert du secteur porcin québécois. <p>Les attestations sont présentées à l'annexe A « Révision externe ».</p>
Contact	<p>Les Éleveurs de porcs du Québec (auparavant la Fédération des producteurs de porcs du Québec) 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120, Longueuil (Québec) J4H 4E9 Téléphone : 450 679-0530, Télécopieur : 450 679-0102 Courriel : leseleveursdeporcs@upa.qc.ca, Site Web : www.leseleveursdeporcsduquebec.com</p>

LISTE DES ACRONYMES

A

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
ACV	Analyse du cycle de vie
AQC	Assurance qualité canadienne
AQINAC	Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière
ARQ	Association des restaurateurs du Québec
ASRA	Assurance stabilisation des revenus agricoles

B

BEA	Bien-être animal
-----	------------------

C

CA	Conseil d'administration
CCAE	Clubs-conseils en agroenvironnement
CCCD	Conseil canadien du commerce de détail
CCP	Conseil canadien du porc
CCSP	Conseil canadien de la santé porcine
CDPQ	Centre de développement du porc du Québec
CNSAE	Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
CRIPA	Centre de recherche en infectiologie porcine et aviaire
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CRSV	Chaire de recherche en salubrité des viandes
CSST	Commission en santé et sécurité du travail
CVC	Conseil des viandes du Canada

D

DEP	Diarrhée épidémique porcine
-----	-----------------------------

E

EQSP	Équipe québécoise de santé porcine
------	------------------------------------

F

FADQ	Financière agricole du Québec
FAO	<i>Food and Agriculture Organization</i> des Nations Unies
FPCCQ	Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec
FQM	Fédération québécoise des municipalités

G

GES	Gaz à effet de serre
GREMIP	Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc
GRI	<i>Global Reporting Initiative</i>

LISTE DES ACRONYMES *suite*

H

HACCP	<i>Hazard Analysis Critical Control Point</i> ou Analyse des risques et maîtrise des points critiques
HRI	Hôtellerie, restauration et institutionnel
HSI	<i>Humane Society International</i>

I

INSA	Institut national de santé animale
IRDA	Institut de recherche et développement en agroenvironnement

L

LAU	Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
LPTAA	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

M

MAMROT	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDEFP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

O

OBNL	Organisation à but non lucratif
ONG	Organisation non gouvernementale

P

PAEF	Plan agroenvironnemental de fertilisation
PAMT	Programme d'apprentissage en milieu de travail
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PIB	Produit intérieur brut

R

RCES	Règlement sur le captage des eaux souterraines
REA	Règlement sur les exploitations agricoles
REEIE	Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement
R et D	Recherche et développement
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
RSO	Responsabilité sociale des organisations

S

SAFA	<i>Sustainability Assessment of Food and Agriculture Systems</i>
SDPS	Syndrome de dépérissement post-sevrage
SIP	<i>Swine Innovation Porc</i>
SRRP	Syndrome reproducteur et respiratoire porcin
STAMP	<i>Sustainability Assessment and Measurement Principles</i>

U

UPA	Union des producteurs agricoles
-----	---------------------------------



MESSAGE DU PRÉSIDENT



Nous, éleveurs de porcs du Québec, avons la conviction que nous avons un rôle à jouer et des responsabilités à assumer comme éleveurs de porcs et entrepreneurs, mais également comme citoyens. Nous avons le devoir de nous démarquer et d'offrir à la population une viande de grande qualité, provenant d'animaux élevés selon les normes les plus exigeantes en matière de santé et de bien-être animal, et respectant la réglementation environnementale en vigueur.

La publication de ce premier rapport de responsabilité sociale s'inscrit dans une démarche entreprise depuis plusieurs années par notre organisation, les Éleveurs de porcs du Québec¹, axée sur le développement durable et la cohabitation harmonieuse. Nous avons pris acte des critiques qui ont été formulées à l'endroit de notre secteur et nous sommes devenus des pionniers du développement durable dans le domaine agricole. De 2010 à 2012, nous avons mis en place des indicateurs de développement durable, réalisé notre empreinte carbone et notre empreinte eau, ainsi que le bilan socioéconomique de la production porcine québécoise. Nous sommes particulièrement fiers des résultats, qui ont démontré que la production porcine québécoise avait une empreinte environnementale avantageuse par rapport à ses concurrents. En 2013, la démarche de reddition de comptes découlant de la responsabilité sociale, couplée à la consultation de plus d'une trentaine de parties prenantes, nous a semblé la façon la plus pertinente pour évaluer les efforts et les progrès réalisés par nos membres, non seulement en matière environnementale mais également en matière de gouvernance, de performance économique, de cohabitation harmonieuse et enfin de bien-être animal, de santé animale et de salubrité du produit.

Ce rapport de responsabilité sociale est un premier pas. Il dresse le bilan des actions réalisées ces dernières années mais nous sommes conscients qu'il reste du chemin à parcourir. Pour cette première reddition de comptes, nous avons plusieurs objectifs. Nous voulions avant tout faire preuve de transparence en communiquant davantage sur les moyens adoptés et les résultats obtenus des initiatives que nous avons prises ces dernières années; mais aussi structurer le mieux possible les actions à entreprendre pour accompagner les éleveurs engagés dans une démarche d'amélioration continue. Notre projet faisait d'ailleurs partie des 23 projets-pilotes sélectionnés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'échelle mondiale pour tester la méthodologie SAFA². Je suis fier de pouvoir dire que nous sommes aujourd'hui la première production agricole canadienne à publier un rapport de responsabilité sociale et à s'engager dans une démarche de reddition de comptes auprès de la population. Cela démontre une résilience et une capacité d'innovation de la part des éleveurs de porcs québécois, deux qualités indispensables pour relever les défis de demain.

D'ici 2016, notre organisation s'engage à :

- > Assurer un leadership pour la coordination des intérêts et des efforts des parties prenantes internes et externes ;*
- > Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale ;*
- > Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal et de santé animale ;*
- > Poursuivre la mise en œuvre de solutions efficaces et innovantes visant à améliorer la rentabilité des entreprises ;*
- > Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève.*

Les Éleveurs de porcs du Québec sont optimistes quant au développement futur et durable de la filière porcine québécoise. C'est pourquoi nous comptons poursuivre nos efforts et nous engager davantage en matière de responsabilité sociale.

David Boissonneault
Président du conseil d'administration
Les Éleveurs de porcs du Québec

1. Autrefois connus sous le nom de Fédération des producteurs de porcs du Québec
2. Sustainability Assessment of Food and Agriculture Systems



LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC –

AU SERVICE DE LEURS MEMBRES

Depuis plus de 40 ans, les Éleveurs de porcs du Québec représentent et défendent les intérêts de tous les éleveurs porcins du Québec. L'organisation syndicale regroupe aujourd'hui près de **3 422 éleveurs de porcs** au sein de 2 121 entreprises³ de différentes tailles et situées sur l'ensemble du territoire québécois. Au fil des ans, la mission et les actions des Éleveurs de porcs du Québec ont évolué pour refléter les enjeux et tenir compte du développement de la production porcine au Québec. L'organisation est par ailleurs l'un des 26 groupes spécialisés membres de l'Union des producteurs agricoles (UPA)⁴.

MISSION DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Les Éleveurs de porcs du Québec sont au service de leurs membres, en partenariat avec les acteurs de la filière porcine, et en harmonie avec la société. Leurs objectifs sont :

- › D'être des leaders au sein de l'industrie porcine québécoise.
- › De viser la prospérité des entreprises porcines du Québec.
- › D'offrir un produit de qualité supérieure à la communauté et au monde,
- › De développer la production porcine de façon durable.
- › D'être un moteur de changement par la diffusion d'information et la formation aux éleveurs.

PLAN CONJOINT

Le Plan conjoint est un outil légal qui permet aux producteurs agricoles du Québec d'organiser la mise en marché de leurs produits. Une fois en vigueur, il leur permet de se donner des règlements et de négocier collectivement les conditions de mise en marché de leurs produits.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

En 2013, près de **7 millions de porcs ont été produits au Québec** et la province est l'un des premiers exportateurs de porcs sur l'échiquier mondial. Cette réussite sur les marchés mondiaux a été rendue possible en travaillant avec l'ensemble de la filière, de la génétique à la transformation de la viande.

Un recours judicieux aux différents outils disponibles au Québec pour ordonner et coordonner la mise en marché a également facilité l'essor du secteur.

- › Les principales responsabilités de l'organisation consistent à gérer le **Plan conjoint** des Éleveurs de porcs du Québec, à appliquer le **Règlement sur la production et la mise en marché des porcs** et à négocier avec les acheteurs les conditions de mise en marché.
- › Les Éleveurs de porcs du Québec gèrent également un fonds auquel cotisent tous les éleveurs membres, par un prélevé sur leurs porcs mis en marché. Ce fonds permet de financer collectivement différentes actions, dont :
 - › La **publicité** et la promotion génériques.
 - › La **recherche, le développement et le transfert technologique**.
 - › Des **services d'expertise technique** pour la mise en place de différents programmes d'accompagnement, de certification et de soutien au développement afin d'offrir un produit de qualité supérieure à la population.
 - › Le soutien du **Plan agroenvironnemental de la production porcine, du Plan de valorisation de la profession**.
 - › La communication aux éleveurs de porcs.

3. Union des producteurs agricoles. Données pour l'année 2013.

4. L'UPA a pour mission principale de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des quelques 43 000 productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec. Avec ses 155 syndicats de base, 11 fédérations régionales, 222 syndicats et 26 groupes spécialisés, l'UPA est l'interlocutrice reconnue comme porte-voix des productrices et producteurs agricoles au Québec.

ÉQUIPE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

L'équipe est regroupée en six services relevant de la direction générale, qui a sous sa responsabilité directe les relations média et publiques, les communications aux membres et la vie associative, ainsi que la révision de la structure et du plan stratégique.

FIGURE 2.1
ORGANIGRAMME DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

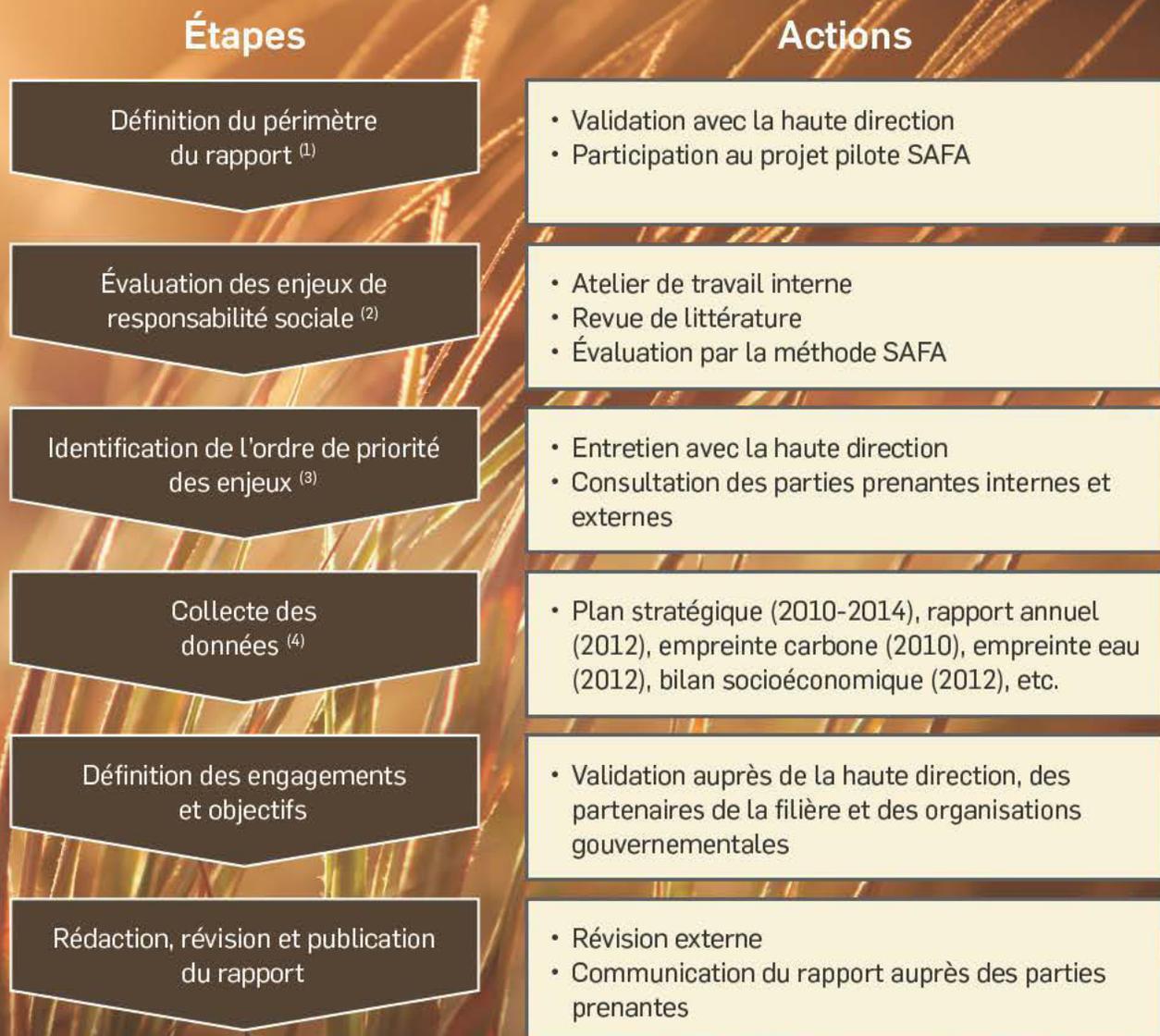


3

DÉMARCHE POURSUIVIE

La réalisation du premier rapport de responsabilité des Éleveurs de porcs du Québec a fait l'objet d'une démarche novatrice et structurée, représentée par la Figure 3.1. L'association a été accompagnée par le Groupe AGÉCO, firme spécialisée dans le secteur agroalimentaire et la responsabilité sociale, pour assurer la rigueur et l'indépendance de la démarche.

FIGURE 3.1
MÉTHODOLOGIE POUR LA RÉALISATION DU RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

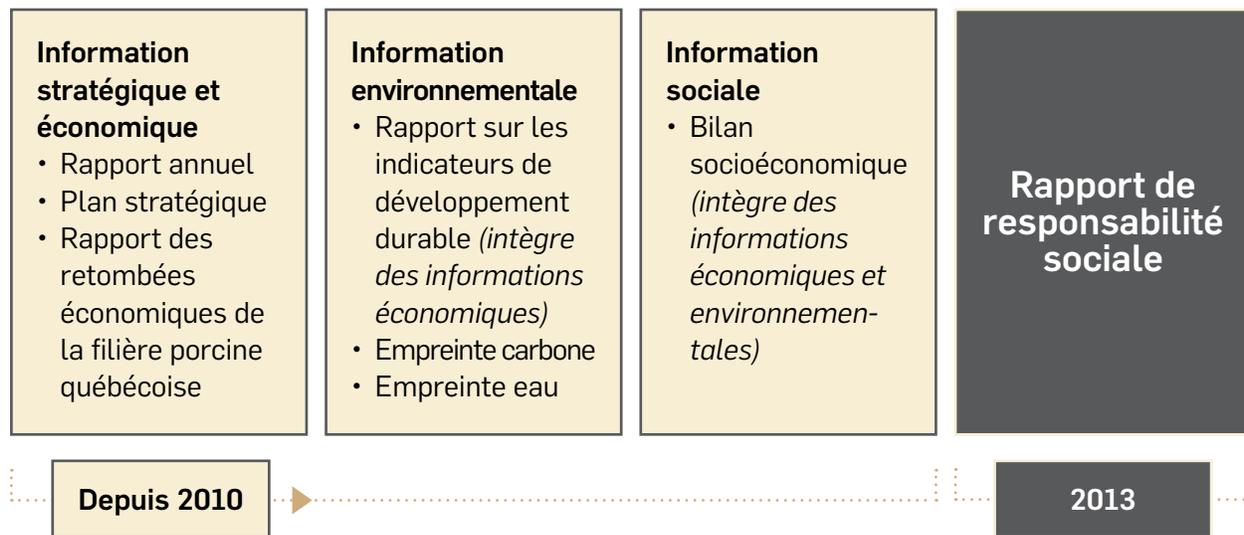


Note : Les notes méthodologiques sont présentées à l'Annexe B « Démarche méthodologique ».

Ce premier rapport de responsabilité sociale est une initiative qui englobe et complète les autres publications, rapports et exercices de bilan du secteur porcin québécois traitant déjà d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Ce rapport positionne les Éleveurs de porcs du Québec dans une démarche d'amélioration continue et de reddition de comptes officielle (Figure 3.2).

FIGURE 3.2

ÉVOLUTION DE LA COMMUNICATION SUR LA PERFORMANCE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE



LIGNES DIRECTRICES SAFA

Ce rapport a été réalisé suivant la méthodologie proposée par les **Lignes directrices Sustainability Assessment of Food and Agriculture Systems (SAFA)** de la *Food and Agriculture Organization (FAO)* (version pilote 1.1).

Ces Lignes directrices, constituent un outil de référence international pour communiquer l'information et évaluer la performance en matière de développement durable des entreprises et des organisations œuvrant dans les secteurs agricole et agroalimentaire. Les Éleveurs de porcs du Québec font partie des 23 organisations ayant participé au projet pilote de la FAO.

PARTICIPATION AU PROJET PILOTE DE LA FAO

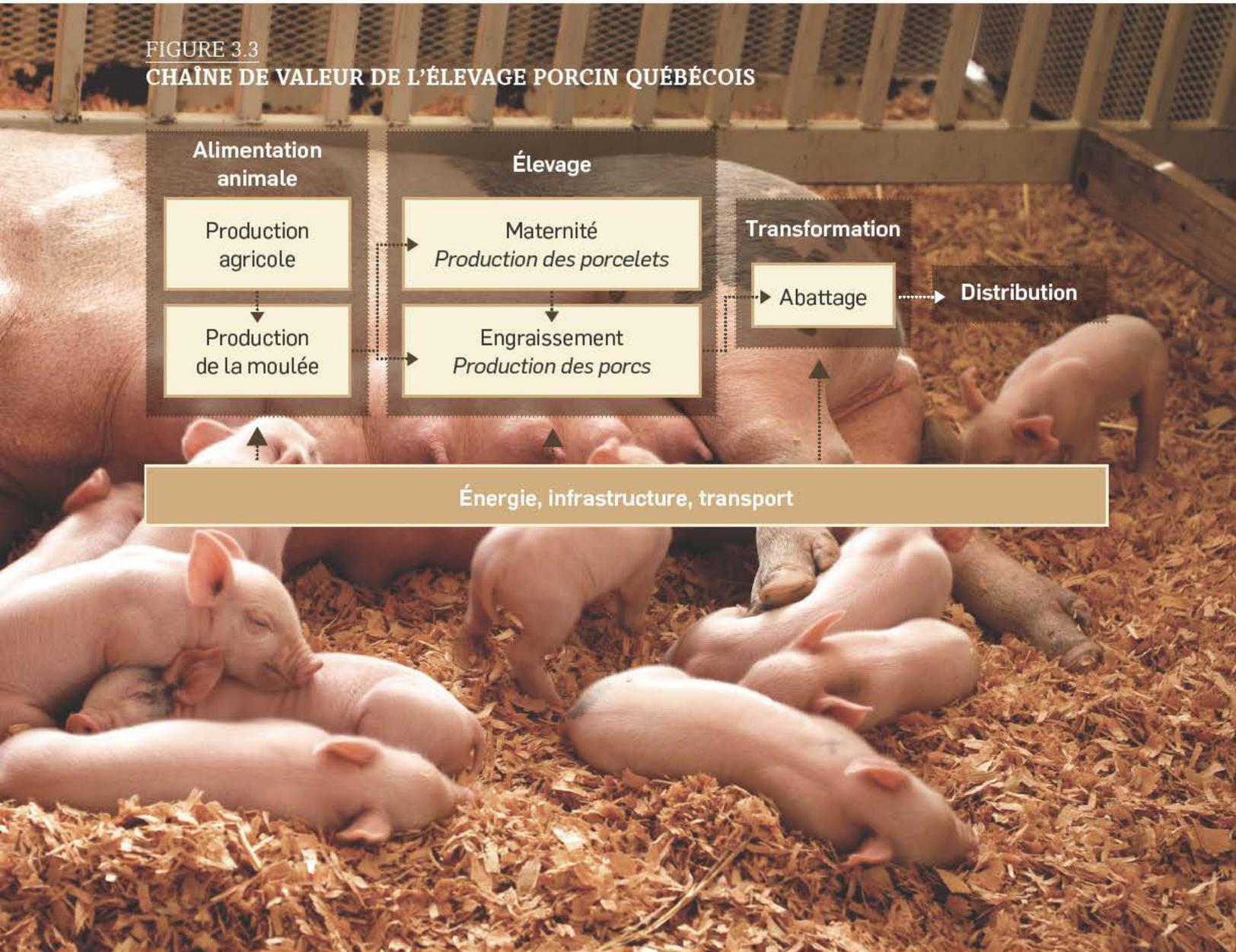
Les Éleveurs de porcs du Québec font partie des 23 organisations internationales participant au projet pilote organisé par la FAO pour tester les Lignes directrices SAFA. Par leur participation, les Éleveurs de porcs du Québec ont permis de tester les outils SAFA à travers l'élaboration de ce rapport de responsabilité sociale, et ont contribué à émettre des recommandations auprès de la FAO pour améliorer et adapter les Lignes directrices SAFA au contexte du secteur porcine. Les Éleveurs de porcs du Québec sont les seuls éleveurs du secteur porcine mondial à avoir participé au projet.

Les Lignes directrices SAFA définissent un cadre d'évaluation structuré selon quatre dimensions du développement durable (bonne gouvernance, intégrité environnementale, résilience économique, bien-être des populations). Chaque dimension est elle-même définie en thèmes et sous-thèmes connexes. **La structure de ce rapport réfère à ces dimensions et à ces thèmes et sous-thèmes, adaptés au contexte du secteur de l'élevage porcine du Québec.** Par exemple, la question du bien-être animal fait ici l'objet d'une section distincte, compte tenu de son importance, plutôt que d'être intégrée dans la dimension environnementale comme le suggéraient les Lignes directrices. Aussi, pour chaque thème et sous-thème retenu, le rapport présente des éléments de contexte, de pratiques et des données quantitatives pour la période 2010-2012. Des informations antérieures ou postérieures sont toutefois présentées lorsque jugées pertinentes. L'approche méthodologique suivie pour réaliser ce rapport est décrite en détail à l'Annexe B.

SYSTÈME COUVERT

La chaîne de valeur du secteur porcin québécois comporte différents maillons, allant de la production de l'alimentation animale jusqu'à la distribution des produits finis, en passant naturellement par l'élevage des animaux, l'abattage et la transformation (cf. Figure 3.3).

FIGURE 3.3
CHAÎNE DE VALEUR DE L'ÉLEVAGE PORCIN QUÉBÉCOIS



Ce rapport de responsabilité sociale est celui des **Éleveurs de porcs du Québec**, l'organisation syndicale qui représente 3 422 éleveurs de porcs du Québec. Le système couvert dans ce rapport englobe ainsi l'ensemble des activités liées à l'élevage et à la mise en marché du porc au Québec et relevant de l'association ou de ses membres.

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Les Éleveurs de porcs du Québec ont consulté, au printemps 2013, leurs principales parties prenantes internes et externes afin de définir et d'accorder une priorité aux enjeux à considérer dans leur rapport de responsabilité sociale. La haute direction ainsi qu'une trentaine d'organisations et d'entreprises ont été consultées afin d'évaluer leur perception sur les enjeux prioritaires en matière de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec.

La consultation a été réalisée en quatre temps⁵ :

1^{re} étape : Mise en ligne d'un sondage auprès de la haute direction, des parties prenantes internes et externes.

2^e étape : Réalisation d'un entretien avec la haute direction.

3^e étape : Réalisation de deux groupes de discussions auprès des parties prenantes internes et externes.

4^e étape : Validation de la démarche entreprise par les Éleveurs de porcs du Québec auprès de certains partenaires de la filière porcine et des organisations gouvernementales (rencontres individuelles).

Puisqu'il s'agit pour l'organisation d'une première démarche de reddition de comptes en matière de responsabilité sociale, les parties prenantes consultées ont été déterminées à partir d'un processus de sélection basé sur une liste d'organisations avec lesquelles les Éleveurs de porcs du Québec entretiennent déjà des relations directes ou indirectes. Les parties prenantes consultées incluent notamment des acteurs et des partenaires de la filière, des éleveurs et des représentants de groupes d'intérêts. Le Tableau 3.1 présente la liste des parties prenantes ayant participé à l'une ou l'autre des étapes du processus de consultation.

Ce processus permet de respecter l'esprit de l'industrie, articulée en filière, et de démontrer l'engagement des Éleveurs de porcs du Québec d'entrer en dialogue avec l'ensemble de leurs parties prenantes.

PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes sont des individus ou groupes d'individus ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation. Il peut s'agir de parties prenantes internes (employés et leurs représentants) ou externes (clients, concurrents, actionnaires, fournisseurs, distributeurs, communautés locales, riverains, pouvoirs publics, financiers, banques, médias). Les domaines d'intérêt des parties prenantes peuvent concerner les aspects économique, environnemental et social.

(Définition du Bureau de normalisation du Québec)



5. Les consultations ont eu lieu en avril et mai 2013. Les consultations ont été réalisées par Groupe AGÉCO.

TABLEAU 3.1

PARTIES PRENANTES CONSULTÉES

Éleveurs de porcs	David Boissonneault (éleveur de Québec, naisseur-finisser; président des Éleveurs de porcs du Québec depuis 2011)
	David Duval (éleveur de Montérégie-Est, naisseur-finisser; deuxième vice-président des Éleveurs de porcs du Québec)
	Gaston Wolfe (éleveur de Lanaudière, naisseur-finisser)
	Stéphane Cadorette (éleveur de Québec, naisseur-finisser)
	Suzanne Duquette (éleveur de Lanaudière, naisseur-finisser)
	Alexandre Coupal (éleveur de Montérégie-Est, naisseur)
	Jean-Paul Roulin (éleveur de Montérégie-Ouest, naisseur-finisser et reproducteur)
Ministères et organismes gouvernementaux	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)
	Financière agricole du Québec (FADQ)
	Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Abattoirs et fournisseurs d'intrants	Aliments ASTA inc.
	F. Ménard
	Les Viandes du Breton
	Olymel
	L.G. Hébert & fils
	Shur-Gain Nutreco
	Provimi

TABLEAU 3.1

PARTIES PRENANTES CONSULTÉES suite

Partenaires du secteur et services-conseils	Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)
	La Coop fédérée
	UPA
	Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ)
	Groupes-conseils agricoles du Québec
	Coordination des Services-Conseils
Détaillants – Hôtellerie, restauration et institutionnel (HRI)	Association des restaurateurs du Québec (ARQ)
	Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec
	Metro
	Sobeys – IGA
	Loblaw – Provigo
Recherche et développement	Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc (AAC) – Répondant : chercheur sur le comportement animal
	Université de Guelph – Le département des sciences animales et avicoles Répondant : chercheur en bien-être animal
	Comité de révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs
Groupes d'intérêts et Organisation non gouvernementale (ONG)	Nature Québec
	Fondation de la faune
	Équiterre
	<i>Humane Society International (HSI)/Canada</i>
Communauté locale	Fédération québécoise des municipalités (FQM)

La synthèse du processus de consultation est présentée au Tableau 3.2. La définition des enjeux de même que les engagements et les actions à accomplir pris par les Éleveurs de porcs du Québec (section 4) ont été définis en tenant compte des tendances qui sont ressorties de cette consultation.

GOUVERNANCE

La gouvernance est la première dimension présentée dans ce premier rapport de responsabilité sociale. En effet, c'est à l'égard de cet enjeu, en particulier sur le plan de la **transparence**, que les parties prenantes consultées ont exprimé le plus d'attentes. À ce propos, il faut rappeler que la démarche s'inscrit dans un contexte plus large, alors que la société québécoise est fortement préoccupée par la transparence des organisations.

La majorité des intervenants consultés s'attendent à ce que les Éleveurs de porcs du Québec agissent et communiquent de façon rigoureuse et diligente par rapport à l'ensemble des enjeux de préoccupation qui relèvent de leur responsabilité et de celle de leurs membres. En effet, une bonne **communication** des résultats favorise une meilleure **acceptabilité sociale** de la production.

Les parties prenantes ont notamment souligné l'importance de la transparence en ce qui a trait aux **rôles et responsabilités** des Éleveurs de porcs du Québec, au **mécanisme de communication** auprès des citoyens et des consommateurs, au **processus de dialogue** avec l'ensemble des partenaires quant à la **conformité du secteur** par rapport à la réglementation existante et aux meilleures pratiques en matière de responsabilité sociale.

Tous les participants au processus de consultation ont salué l'initiative des Éleveurs de porcs du Québec d'entreprendre une démarche de responsabilité sociale. Ils souhaitent notamment que les Éleveurs de porcs du Québec prennent des engagements formels au sujet de la gouvernance, au-delà de la publication de l'état des lieux actuel. La collaboration des partenaires du secteur à cette démarche est aussi souhaitée. À ce titre, l'importance de **mobiliser tous les acteurs de la filière** porcine autour de cette démarche est apparue cruciale pour en maximiser les retombées.



GESTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Bien que les efforts et les investissements consentis par le secteur porcine et les éleveurs en vue d'améliorer la performance environnementale soient salués et reconnus par les parties prenantes consultées, cette dimension demeure une préoccupation centrale pour la plupart d'entre elles.

La **gestion de l'eau** a été nommée comme l'enjeu environnemental dominant, suivi de la **gestion adéquate des lisiers**. La majorité des participants a souligné l'importance d'adopter des pratiques appropriées associées à la protection de l'eau et la conservation des sols.

La réduction des **gaz à effet de serre**, l'adoption de bonnes **pratiques culturales** (pour les éleveurs avec sol) et l'importance de **valoriser les sous-produits** issus de l'élevage porcine ont également été mentionnées par plusieurs intervenants comme étant des enjeux environnementaux importants à considérer par les Éleveurs de porcs du Québec.

BIEN-ÊTRE ANIMAL, SANTÉ ANIMALE ET SALUBRITÉ

Bien que les Lignes directrices SAFA considèrent le bien-être animal comme un enjeu de nature environnementale, le processus de consultation des parties prenantes fait ressortir qu'il s'agit d'un thème fort dans le contexte québécois actuel de l'élevage porcin et, qu'à ce titre, il mérite qu'une section à part entière y soit consacrée. Il s'agit en effet d'une question qui interpelle les Éleveurs de porcs du Québec, de même que le secteur, d'un point de vue social, économique et environnemental. Cette question a aussi des incidences en matière de gouvernance.

Les principaux enjeux associés au bien-être animal et mentionnés par les parties prenantes concernent les pratiques d'élevage des animaux à la ferme, comme le **logement des truies en gestation**. La question de la **santé animale** est également un élément de préoccupation, en particulier l'**usage des antibiotiques** comme facteurs de croissance et son impact sur l'antibiorésistance.



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Plusieurs intervenants, et en particulier les partenaires de la filière, ont reconnu que le secteur a fait face au cours des dernières années à une situation économique difficile. Assurer la **compétitivité et la rentabilité** des entreprises est apparu comme un enjeu prioritaire. À l'échelle sectorielle, de nombreux participants ont également souligné la **contribution économique** de ce secteur de production, notamment en région. Plusieurs ont toutefois exprimé une préoccupation concernant l'importance du soutien octroyé par l'État aux entreprises; le budget consacré au secteur porcin créerait de la pression sur l'acceptabilité sociale de l'élevage.

La **mise en marché** des produits du porc a aussi été soulevée. Plusieurs parties prenantes ont réitéré l'importance de répondre de façon flexible et compétitive à la demande actuelle et future des marchés aussi bien aux échelles internationale, nationale que locale. Pour ce faire, une collaboration étroite avec les autres partenaires de la filière a été jugée essentielle. Cependant, tous ne s'entendent pas sur le rôle à jouer par les Éleveurs de porcs du Québec, notamment en matière de développement des marchés. Toutefois, il ressort clairement de la consultation, qu'ils doivent poursuivre leurs efforts pour que l'élevage puisse s'effectuer selon les normes de **qualité et de salubrité** les plus élevées.

BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ

Pour la majorité des intervenants consultés, la **cohabitation harmonieuse** entre les éleveurs et les communautés locales est un enjeu encore bien présent pour assurer l'acceptabilité sociale de la production aux échelles locale et régionale. Plusieurs considèrent que l'adoption des pratiques permettant de réduire les nuisances associées à l'élevage doit encore être encouragée, de même que la sensibilisation des citoyens sur la réalité de l'élevage et les efforts déployés à ce jour.

Les conditions de travail des employés embauchés dans les entreprises porcines ont également soulevé certaines préoccupations, notamment quant à la **compétitivité des conditions** offertes et la **santé et sécurité** des travailleurs.

Plus largement, la **valorisation de la profession** est apparue comme un enjeu majeur en vue d'assurer la relève et la pérennité de la production.



ENGAGEMENTS DES ÉLEVEURS DE PORCS

DU QUÉBEC EN MATIÈRE

DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Les Éleveurs de porcs du Québec présentent dans ce premier exercice de reddition de comptes, leurs engagements, actions et projets de collaboration en matière de responsabilité sociale. Tout en tenant compte de l'environnement d'affaires et du contexte économique dans lesquels opèrent aujourd'hui les éleveurs de porcs, ils reflètent :

- › la performance environnementale et socioéconomique actuelle du secteur porcin québécois.
- › les attentes formulées par les parties prenantes.
- › les exigences de leurs partenaires d'affaires.

Ils ont été définis en vue de pouvoir communiquer clairement l'information et d'évaluer de façon concrète la performance des Éleveurs de porcs du Québec quant aux cinq dimensions couvertes dans le rapport.

GRANDS ENGAGEMENTS DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

- › Assurer un leadership pour la coordination des intérêts et des efforts des parties prenantes internes et externes.
- › Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.
- › Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal (BEA^{MC}) et de santé animale.
- › Poursuivre la mise en œuvre des solutions efficaces et innovantes visant à améliorer la rentabilité des entreprises.
- › Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève.

Le Tableau 4.1 présente la synthèse des actions à accomplir déterminées par les Éleveurs de porcs du Québec.

ENGAGEMENTS, ACTIONS ET COLLABORATION

Engagements : axes stratégiques généraux sur lesquels les Éleveurs de porcs du Québec souhaite orienter la production par rapport aux cinq dimensions de la responsabilité sociale, soit la gouvernance, l'environnement, le bien-être animal et la santé, l'économie, et le bien-être des communautés et des travailleurs.

Actions à accomplir : actions prioritaires à réaliser à l'intérieur d'un échéancier afin d'améliorer la démarche de responsabilité sociale de l'organisation.

Actions en continu : actions déjà entreprises par l'organisation et dont la poursuite est souhaitée.

Participation et collaboration des partenaires : message lancé aux partenaires concernés afin de favoriser leur implication dans la démarche de responsabilité sociale.

TABLEAU 4.1

SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS ET DES ACTIONS À ACCOMPLIR

Assurer un leadership pour la coordination des intérêts et des efforts des parties prenantes internes et externes	Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale	Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal (BEA ^{MC}) et de santé animale	Poursuivre la mise en œuvre des solutions efficaces et innovantes visant à améliorer la rentabilité des entreprises	Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève
<p>1. Désigner un comité chargé du suivi de la mise en œuvre du rapport de responsabilité sociale.</p> <p>2. Intégrer une section « Responsabilité sociale » dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec et sur le site Internet afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. de présenter l'état d'avancement des actions à accomplir. b. d'informer sur la mise à jour des actions à venir. <p>3. Instaurer une activité annuelle regroupant les acteurs de la filière pour définir et proposer des objectifs de responsabilité sociale du secteur.</p> <p>4. Réaliser une cartographie systématique des enjeux de préoccupations et convier les parties prenantes externes autres que les acteurs de la filière (ex. : groupes d'intérêts) à une rencontre d'échange sur ces enjeux.</p>	<p>5. Développer une stratégie d'intégration d'outils de développement durable sur les entreprises porcines par :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la mise en ligne des outils (ex. : calculateur empreinte eau et carbone) et l'accompagnement des éleveurs dans leur utilisation. b. la parution d'articles de sensibilisation. c. la mise à jour des indicateurs de pratiques environnementales des éleveurs de porcs mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012. 	<p>6. (BEA) Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre du nouveau code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage par l'adoption du nouveau programme BEA^{MC} :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. documenter des cas de conversion de bâtiment vers le logement des truies en groupe. b. organiser des journées d'information BEA pour les éleveurs avec différents intervenants et spécialistes en lien avec les nouvelles exigences (logement des truies, densité d'élevage, castration, enrichissement). c. élaborer une formation pour les éleveurs afin de bien les accompagner dans leur choix d'un système de logement des truies en groupe. d. viser à ce que toutes les nouvelles constructions de maternité soient conformes au nouveau code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage. <p>7. (Santé) Accompagner les éleveurs dans l'implantation de mesures de biosécurité visant l'atteinte d'un meilleur contrôle des maladies et l'utilisation judicieuse des médicaments :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP sera réalisée. b. organiser et présenter une formation en biosécurité aux transporteurs d'animaux. 	<p>8. Promouvoir l'utilisation de services-conseils en gestion, la formation continue des éleveurs et le recours aux outils de gestion des risques, par exemple en y consacrant une rubrique (à parution régulière) dans le magazine <i>Porc Québec</i>.</p> <p>9. Mettre en place une vigie sur l'évolution des coûts du secteur, à partir de l'enquête sur les coûts de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. valoriser les résultats pour mettre au point des indicateurs ou un tableau de bord destinés aux éleveurs et à leurs conseillers. 	<p>10. Valoriser et diffuser par la tenue d'activités régionales d'échanges entre, d'une part, les intervenants agricoles, acteurs socioéconomiques et politiques, et, d'autre part, les citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les initiatives et les outils mis au point par les Éleveurs de porcs du Québec qui favorisent la cohabitation harmonieuse entre les éleveurs et leur communauté. b. les outils et documents développés par les Éleveurs de porcs du Québec en agroenvironnement ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs. <p>11. Promouvoir le secteur porcin afin d'assurer la rétention et l'emploi de ressources formées, compétentes et qualifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. s'assurer que le secteur porcin est bien représenté au sein d'organisations œuvrant activement pour la relève et le recrutement postsecondaire en agriculture et agroalimentaire. b. faire connaître aux éleveurs de porcs le PAMT en production porcine pour leurs employés qui n'ont pas de formation scolaire. <p>12. Mettre à jour les indicateurs des pratiques favorisant le bien-être des travailleurs agricoles et la cohabitation harmonieuse avec la communauté mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.</p>

5

GOUVERNANCE

La gouvernance des Éleveurs de porcs du Québec repose sur plusieurs principes clés, à savoir la responsabilité par rapport à la mission, **la transparence** et **la communication** sur les résultats de même que **la mobilisation** des parties prenantes.

GOUVERNANCE

« La gouvernance de l'organisation est le système par lequel une organisation prend des décisions et les applique en vue d'atteindre ses objectifs.¹ »

La gouvernance est transversale et interpelle autant les enjeux sociaux qu'économiques et environnementaux puisqu'il s'agit de la façon d'agir, de gérer et de diriger une organisation.

1. ISO 26 000, norme relative à la responsabilité sociétale des organisations.

PLAN STRATÉGIQUE

Depuis près de 25 ans, les Éleveurs sont engagés dans une démarche de planification stratégique avec leurs partenaires pour fixer des objectifs à long terme. Ce plan, réalisé tous les 5 ans, définit la vision d'affaires et le plan d'action. Le dernier plan stratégique arrive à échéance en 2014 et le prochain plan 2015-2020 prendra en considération les objectifs de responsabilité sociale définis dans ce présent rapport.

UNE STRUCTURE DE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE, REPRÉSENTATIVE ET ENGAGÉE

La structure de gouvernance des Éleveurs de porcs du Québec repose sur une gestion démocratique dont le dynamisme est assuré par ses membres éleveurs. L'organisation joue un rôle d'administrateur du Plan conjoint des éleveurs de porcs et agit comme syndicat représentatif de ses membres. Le conseil d'administration est constitué des 8 présidents régionaux des syndicats de producteurs de porcs, des 2 présidents du comité de mise en marché et comité des naisseurs et du président. La composition du conseil d'administration reflète ainsi la représentativité régionale et l'importance de l'enjeu que constitue la vente des porcs. Les membres du conseil siègent par ailleurs sur de nombreux comités internes et externes, mis en place par l'association, en vue de traiter des enjeux de la filière avec les partenaires concernés.

Ainsi, les Éleveurs de porcs du Québec interviennent auprès de différents paliers (sectoriel, provincial, national). En partenariat avec des groupes affiliés, les Éleveurs de porcs du Québec participent à des réflexions et à des veilles stratégiques, partagent l'information, et contribuent à influencer le développement de la production en répondant aux préoccupations des citoyens.

L'organisation est également chargée de la mise en place de plans stratégiques quinquennaux (voir encart), de même que de la réalisation du bilan d'activités devant être remis à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur une base quinquennale, tel que prescrit par la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.

En tant que personne morale, l'organisation est soumise aux obligations du Code civil⁶, de la Loi sur les associations professionnelles et de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Pour répondre à ces exigences, tout nouvel

administrateur doit remplir une déclaration des intérêts commerciaux dans la mise en marché de la viande de porc. Cette déclaration est remplie annuellement par tous les membres du Conseil d'administration et des comités du Plan conjoint. De plus, les membres sont tenus de prendre connaissance du code de déontologie inclus aux Règlements généraux des Éleveurs de porcs du Québec et de signer annuellement l'engagement de le respecter. Les administrateurs ont suivi des formations sur les règles de gouvernance et, périodiquement, évaluent l'efficacité de leur fonctionnement dans un but d'amélioration.

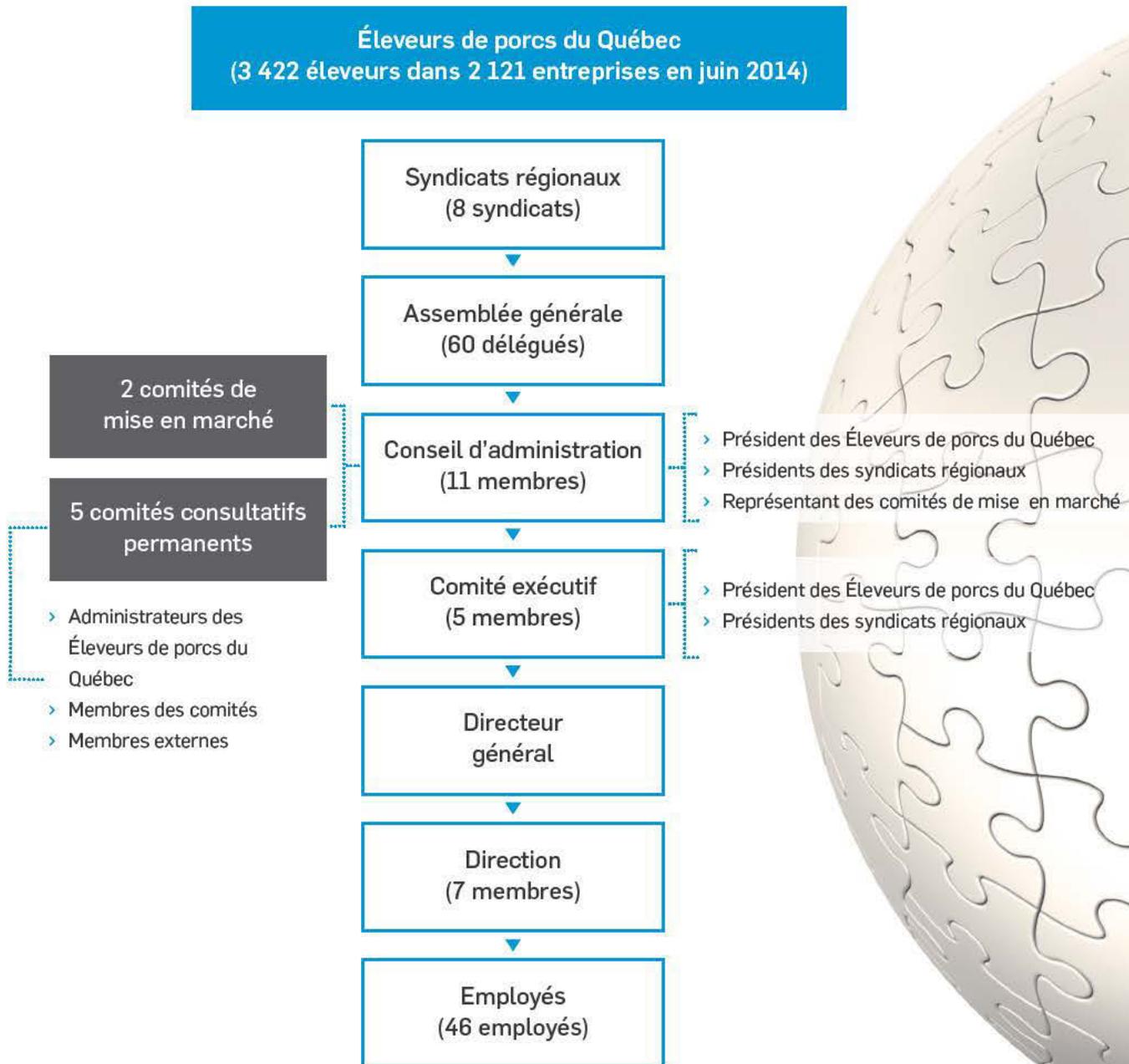
6. Art. 311, 312, 321, 322, 323, 324 et 329.

5.1 STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

La structure de gouvernance des Éleveurs de porcs du Québec comprend un processus décisionnel reposant sur les membres éleveurs et le travail des comités de mise en marché et consultatifs, comme illustré dans la Figure 5.1.

FIGURE 5.1

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC



UPA DU FUTUR : CHANTIER PROPICE À LA RÉFLEXION

L'UPA a entamé en 2011 un processus global de restructuration intitulé « L'UPA du futur » visant à harmoniser le découpage territorial des instances et à optimiser les ressources. Dans la foulée, les Éleveurs de porcs du Québec ont dû examiner leurs règles d'éligibilité au Conseil d'administration, aux comités du Plan conjoint et à la présidence. L'objectif était de revoir les instances, leurs rôles et les règles d'éligibilité pour s'assurer que l'organisation soit représentative, plus efficace et dynamique. Il résulte notamment de ce vaste chantier une réduction du nombre de syndicats régionaux, qui passera graduellement de 12 à 8 en 2014. La fusion de certains territoires moins peuplés permettra également de redynamiser la vie associative en favorisant les échanges entre un plus grand nombre de producteurs. C'est également dans le cadre de cette réflexion que le conseil d'administration a choisi d'adopter un nouveau nom et une nouvelle identité visuelle, afin de mettre davantage en valeur le savoir-faire responsable de ses membres. La Fédération des producteurs de porcs du Québec est ainsi devenue « Les Éleveurs de porcs du Québec ».

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des comités consultatifs existants sur une base permanente et les enjeux en matière de responsabilité sociale associés. Mentionnons que, selon les besoins et la conjoncture, des comités ad hoc peuvent être constitués.

TABLEAU 5.1

COMITÉS CONSULTATIFS PERMANENTS ET ENJEUX DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ASSOCIÉS

COMITÉS	ENJEUX ASSOCIÉS
Comité Santé – qualité – recherche et développement	<ul style="list-style-type: none"> > Salubrité et qualité > Bien-être animal > Santé animale > Recherche et développement > Environnement
Comité de travail de la convention de mise en marché	<ul style="list-style-type: none"> > Respect des exigences > Mise en marché > Contribution à l'économie locale > Gestion des risques et compétitivité des entreprises
Communications et vie associative	<ul style="list-style-type: none"> > Dialogue avec les parties prenantes > Valorisation de la profession
Coût de production	<ul style="list-style-type: none"> > Gestion des risques et compétitivité des entreprises
Vérification interne et finances	<ul style="list-style-type: none"> > Conformité aux exigences > Bonne gouvernance > Saine gestion financière
Valorisation du produit et de la profession	<ul style="list-style-type: none"> > Information sur les produits aux consommateurs > Gestion des opportunités du marché > Valorisation de la profession > Engagement dans la communauté locale
Comité ad hoc - Réflexion sur la structure de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> > Structure de gouvernance
Comité ad hoc - Élevage à forfait	<ul style="list-style-type: none"> > Gestion des risques > Dialogue avec les parties prenantes

5.2 AFFILIATIONS ET REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Afin de représenter les intérêts de la filière porcine et d'influencer le développement du secteur, les Éleveurs de porcs du Québec participent à une quarantaine de comités au sein d'organisations gouvernementales et non gouvernementales au Québec ainsi qu'au Canada.

TABLEAU 5.2

PRINCIPAUX COMITÉS EXTERNES SUR LESQUELS SIÈGENT LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC ET ENJEUX DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ASSOCIÉS

ORGANISATIONS	COMITÉS OU TYPES DE REPRÉSENTATIONS	ENJEUX ASSOCIÉS
National		
Conseil canadien du porc (CCP)	Comité programme BEA ^{MC} Comité aviseur AQC ^{MD} Comité national traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> › Bien-être animal › Salubrité et qualité › Traçabilité
Swine Innovation Porc (SIP)	Siège au conseil d'administration	› Recherche et développement
Conseil canadien de la santé porcine (CCSP)	Siège au conseil d'administration	› Santé animale
Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)	Comité de révision du Code canadien de pratiques pour les soins et la manipulation des porcs	› Bien-être animal
Provincial		
Union des producteurs agricoles du Québec (UPA)	Table de travail sur l'agroenvironnement	› Environnement
Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)	Siège au conseil d'administration et au conseil exécutif	› Recherche et développement (transfert technologique)
	Comité expert coût de production	› Compétitivité des entreprises
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	Comité de pilotage de la Stratégie québécoise Santé et bien-être animal	› Bien-être animal et santé animale
	Comité de travail pour la mise en place de la structure de concertation du secteur des grains du Québec	› Gestion de l'approvisionnement
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)	Siège au conseil d'administration	› Recherche et développement
Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV) de l'Université de Montréal	Siège au conseil d'administration	› Salubrité et qualité
Équipe québécoise de santé porcine (EQSP)	Siège au conseil d'administration	› Santé animale
Comité santé animale de la Table filière porcine du Québec	Assure le secrétariat du comité	› Santé animale
Comité bien-être animal de la filière porcine du Québec	Assure le secrétariat du comité	› Bien-être animal

Les Éleveurs de porcs du Québec siègent à la Table filière porcine du Québec, qui regroupe autour d'objectifs communs des représentants des différents maillons de l'industrie porcine québécoise, du secteur de la recherche jusqu'à la transformation et la distribution. Bien que la Table ait été peu active ces dernières années, les acteurs de la filière ayant surtout privilégié les espaces de discussion bipartites ou associés à des thèmes précis, les Éleveurs de porcs du Québec reconnaissent l'importance d'un lieu d'échange rassemblant l'ensemble de la filière sur des sujets transversaux.



5.3 CONFORMITÉ AUX EXIGENCES ET PROMOTION DES BONNES PRATIQUES

L'une des principales responsabilités des Éleveurs de porcs du Québec est de s'assurer du respect, chez leurs membres, de la réglementation et des exigences minimales du marché, mais aussi de promouvoir l'adoption de meilleures pratiques existantes pour garantir le leadership du secteur en matière de responsabilité sociale. Les Éleveurs de porcs du Québec doivent également se conformer aux obligations de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche en matière d'évaluation périodique des activités de l'organisation.

CONFORMITÉ AUX EXIGENCES LÉGALES

L'élevage porcin est encadré par une réglementation provinciale et fédérale qui a un impact déterminant sur le développement de l'agriculture⁷. Afin d'aider les éleveurs à agir en conformité avec les exigences légales, les Éleveurs de porcs du Québec travaillent à sensibiliser leurs membres, tout en accompagnant les autorités gouvernementales dans la définition de nouvelles normes réglementaires.

ÉLEVEURS À LA FINE POINTE DES EXIGENCES DU MARCHÉ

Outre le cadre légal auquel ils sont soumis, les Éleveurs de porcs du Québec ont fourni des efforts considérables ces dernières années pour maintenir et hausser la qualité de leur processus de production à travers la mise en application de plusieurs programmes nationaux de bonnes pratiques, incluant la Certification sur la salubrité AQC^{MD}, le Programme de bien-être animal^{MC} (BEA^{MC}) ou encore le Programme de biosécurité (cf. section 7). Soulignons que le Québec est la seule province à faire de l'AQC^{MD} et du BEA^{MC} des exigences pour la mise en marché des porcs.

⁷ Les principaux règlements et lois encadrant les activités de production du secteur porcin québécois sont listés à l'Annexe C.

5.4 COMMUNICATION ET DIALOGUE

Une communication transparente et bien structurée sur les actions et les engagements des Éleveurs de porcs du Québec auprès de leurs parties prenantes et de la population en général est essentielle pour faire connaître la réalité, les enjeux, les défis et les succès de l'organisation et du secteur porcin. C'est dans cette optique qu'est publié ce premier rapport de responsabilité sociale; dans la lignée des diverses initiatives de communication de responsabilité sociale mises en place depuis 2010.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Les Éleveurs de porcs du Québec communiquent déjà de diverses façons avec leurs membres, leurs partenaires et les autres parties prenantes sur leurs activités et réalisations (*le Flash, la revue Porc Québec, l'Indice, Chronique, La terre de chez nous*, etc.). L'organisation met en ligne des rapports économiques et scientifiques disponibles à tous. Dans un esprit de transparence et avec le souci de bien communiquer, les Éleveurs ont réalisé des efforts importants au cours des dernières années pour renforcer l'accessibilité et la disponibilité de l'information relative à sa performance sociale, économique et environnementale. La section regroupant l'information aux éleveurs de porcs a également été remaniée afin de faciliter la recherche et de la rendre plus conviviale.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Dans un esprit de mobilisation et de concertation, les Éleveurs de porcs du Québec incluent leurs parties prenantes dans leurs processus décisionnels et consultatifs. Ils entretiennent avec certaines d'entre elles des liens beaucoup plus étroits, qu'il s'agisse par exemple de leurs partenaires d'affaires (abat-toirs et transformateurs) ou encore des autres acteurs en amont (chercheurs, meuneries, organisations gouvernementales, etc.) et en aval (détaillants et distributeurs, exportateurs, etc.) du secteur de la production porcine.

Au fil du temps, un certain nombre d'espaces de discussion se sont formalisés pour échanger et travailler avec ces parties prenantes. Il existe par exemple de nombreux comités qui rassemblent les acteurs du secteur autour d'objectifs communs (voir section 5.2). Ces structures de coordination et d'échange avec les partenaires font l'objet d'une évaluation continue afin de s'assurer de leur efficacité.

Il y a d'autres parties prenantes avec lesquelles les Éleveurs de porcs du Québec entretiennent un dialogue occasionnel en réaction à une problématique. Il s'agit notamment des intervenants issus d'organisations non gouvernementales, des groupes d'intérêts, de représentants citoyens ou encore d'élus municipaux. Les Éleveurs de porcs du Québec reconnaissent que le dialogue avec ce type de parties prenantes pourrait être resserré ou plus proactif au besoin.

Avec cette démarche, les Éleveurs de porcs du Québec visent également à faire preuve de leadership et à instaurer un mouvement de promotion de la responsabilité sociale à tous les maillons de la filière. Ainsi, des partenaires sont interpellés pour la mise en œuvre de certaines actions.





5.5 ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

ASSURER UN LEADERSHIP POUR LA COORDINATION DES INTÉRÊTS ET DES EFFORTS DES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES

Les actions à accomplir d'ici 2016

1. Désigner un comité chargé du suivi de la mise en œuvre du rapport de responsabilité sociale.
2. Intégrer une section « Responsabilité sociale » dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec et sur le site Internet afin :
 - a. de présenter l'état d'avancement des actions à accomplir.
 - b. d'informer sur la mise à jour des actions à venir.
3. Instaurer une activité annuelle regroupant les acteurs de la filière pour définir et proposer des objectifs de responsabilité sociale du secteur.
4. Réaliser une cartographie systématique des enjeux de préoccupations et convier les parties prenantes externes autres que les acteurs de la filière (ex. : groupes d'intérêts) à une rencontre d'échange sur ces enjeux.

Les actions en continu

- > Accompagner les éleveurs dans l'amélioration des pratiques d'élevage et de production.
- > Poursuivre l'évaluation et l'amélioration du fonctionnement des instances.

La participation et la collaboration des partenaires

- > Définir, avec les partenaires de la filière, le meilleur forum pour favoriser une coordination optimale et favorable au développement du secteur.

Légende :

Les actions à accomplir : actions prioritaires à réaliser à l'intérieur d'un échéancier donné permettant d'améliorer la démarche de responsabilité sociale de l'organisation.

Les actions en continu : actions déjà entreprises par l'organisation et dont la poursuite est souhaitée.

Participation et collaboration des partenaires : message lancé aux partenaires concernés afin de favoriser leur implication dans la démarche de responsabilité sociale.

6

GESTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Pointés du doigt dans les années 1990 à cause des impacts environnementaux générés par leurs activités, les éleveurs de porcs québécois ont réagi en adoptant des pratiques et des mesures pour réduire leur empreinte environnementale tout en se conformant à une réglementation environnementale beaucoup plus stricte que par le passé et en moyenne plus exigeante que dans les autres provinces canadiennes et États américains. La réalisation du **Plan agroenvironnemental de la production porcine** en 1996, et les mises à jour subséquentes, ont dressé un portrait de l'état des pratiques de production et des impacts sur l'environnement. À la suite de la mise en œuvre de ce Plan, plusieurs interventions prioritaires à la ferme ont été mises en place, notamment : **des mesures de réduction des rejets d'azote et de phosphore, des mesures d'atténuation des odeurs ainsi qu'une meilleure utilisation des lisiers comme matières fertilisantes.**

Les Clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ) sont des regroupements volontaires de producteurs agricoles dont l'objectif est de favoriser le développement durable des exploitations agricoles québécoises en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Selon le bilan des réalisations des Clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ) pour 2011-2012, plus de 50 % des exploitations agricoles comptant l'élevage porcin comme activité principale sont membres d'un Club-conseil. Les entreprises spécialisées en élevage de porcs occupent ainsi le premier rang, suivies de près par les entreprises spécialisées en production laitière tandis que la proportion des entreprises toutes productions agricoles confondues membres d'un club-conseil se situe à 31 %.

Plus récemment, les Éleveurs de porcs du Québec ont réalisé l'**empreinte carbone** (quantification des gaz à effet de serre) et l'**empreinte eau** (quantification de l'utilisation de l'eau) de la production de porcs au Québec en prenant en compte le cycle de vie complet de la filière (alimentation animale, élevage, abattage)⁸. Ces données ont permis de raffiner le portrait de la performance environnementale de la production. Les Éleveurs de porcs du Québec ont également réalisé en 2012 leur **bilan socioéconomique**⁹ qui évalue les pratiques agroenvironnementales de leurs membres, aussi dans une perspective cycle de vie. Cet exercice a permis de déterminer des points d'amélioration.

PERSPECTIVE CYCLE DE VIE

Adopter une pensée cycle de vie permet de tenir compte et d'évaluer le bilan environnemental et social d'un produit, d'un secteur ou d'une entreprise tout au long de son cycle de vie. Cela englobe donc l'extraction des matières premières jusqu'à son traitement en fin de vie (disposition, recyclage...), et peu importe où ces étapes s'effectuent sur la planète. Cette perspective permet de responsabiliser chacune des organisations qui intervient dans la production d'un bien ou d'un service et de les sensibiliser aux impacts qu'elles entraînent en amont de leurs propres activités, par exemple en achetant certains intrants ou ingrédients, de même qu'en aval, lorsqu'elles mettent en marché leurs produits.

8. Rapport sur l'empreinte eau de la production de porcs du Québec, Quantis, 2012, et rapport sur l'empreinte carbone de la production porcine au Québec, OCO Technologie, 2010.
9. Rapport sur le bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012.

6.1 GESTION OPTIMALE DE L'EAU

L'eau est une ressource essentielle et les éleveurs doivent en faire un usage mesuré et adopter des pratiques permettant d'en préserver la qualité. L'étude réalisée en 2012 sur l'empreinte eau de la production de porcs selon une approche cycle de vie montre que le secteur porcin québécois se positionne parmi les plus performants en matière de consommation d'eau à l'échelle internationale¹⁰.

L'empreinte eau exprime la consommation d'eau associée à toutes les étapes de fabrication d'un produit.

QUANTITÉ D'EAU

La quantité d'eau consommée pour la production de viande de porc, de la production de grains pour la moulée jusqu'à la sortie de l'abattoir, a pu être évaluée dans le cadre de l'empreinte eau réalisée en 2012. Les conclusions de l'étude démontrent que :

- La quantité d'eau consommée pour **1 kg de porc-carcasse est de 130 litres¹¹** (cf. Figure 6.1). Notons que près de 7 millions de porcs ont été produits au Québec en 2013 et qu'un porc correspond en moyenne à 100 kg de porc-carcasse.
- La production de grains (nécessitant la fabrication des engrais et pesticides ainsi que la production d'énergie fossile et électrique pour le système de production agricole) et la fabrication de la moulée pour l'alimentation animale sont responsables de **59 % de la consommation d'eau** nécessaire à la production de viande de porc.
- **39 % de la consommation d'eau nécessaire à la production de viande de porc est associée au site d'élevage**. En effet, l'eau évaporée pendant l'épandage des lisiers au champ (13 % de la consommation totale de l'eau) et le nettoyage des bâtiments (eau de service) constituent les principales sources de consommation.
- Seulement **2 % de l'eau consommée** est attribuable à l'abattage des porcs.

Une meilleure utilisation de l'eau pour le nettoyage des bâtiments, l'abreuvement des porcs, ainsi que la mise en place de mesures d'efficacité énergétique permet de diminuer la consommation d'eau au site d'élevage.

À cet effet, le bilan socioéconomique¹² indique que plus de **90 % des éleveurs** interrogés **utilisent des bols économiseurs d'eau ou des trémies-abreuvoirs** dans leurs bâtiments d'élevage (maternité et engraissement). Ces équipements permettent de réduire de 30 %¹³ l'utilisation d'eau pendant l'élevage des porcs et d'environ 35 %¹⁴ la production totale de lisier.

10. Le résumé du rapport sur l'empreinte eau de 2012 du secteur porcin québécois est disponible sur Internet :

http://www.quantis-intl.com/pdf/Case%20Study%20Bilan%20eau%20porc_17Sept2013_FR_FINAL.pdf

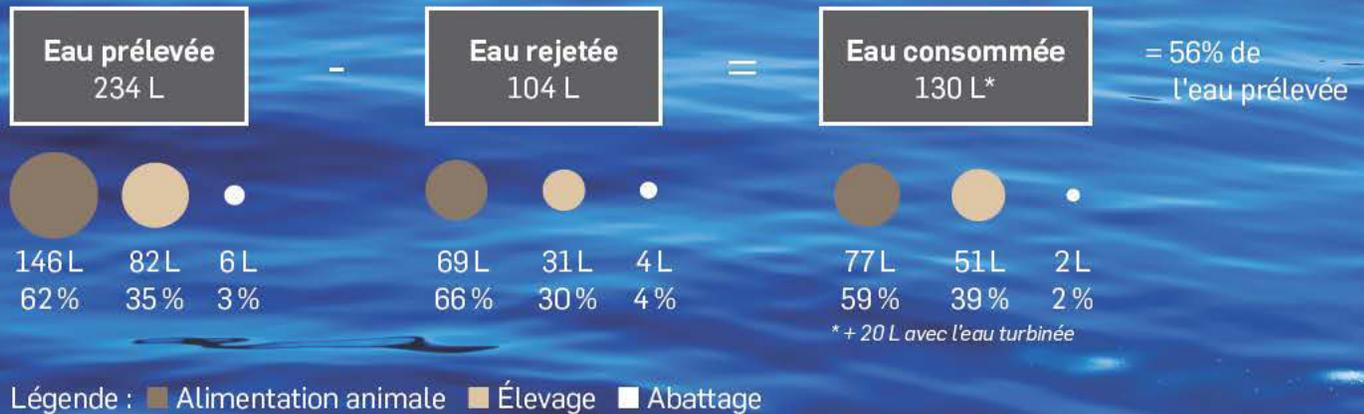
11. Correspond à l'eau consommée excluant l'eau turbinée pour l'utilisation de l'hydroélectricité correspondant à 20 litres.

12. Information tirée du bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012.

13. Peterson, 1995, cité par Riis, 2003.

14. Granger et Courmoyer, 1999.

FIGURE 6.1
EMPREINTE EAU PAR 1 KG CARCASSE DE PORC DU QUÉBEC



Source : Rapport sur l'empreinte eau de la production de porcs du Québec, Quantis, 2012.

PRÉLEVÉE, CONSOMMÉE, REJETÉE : L'EAU ET SES DÉFINITIONS

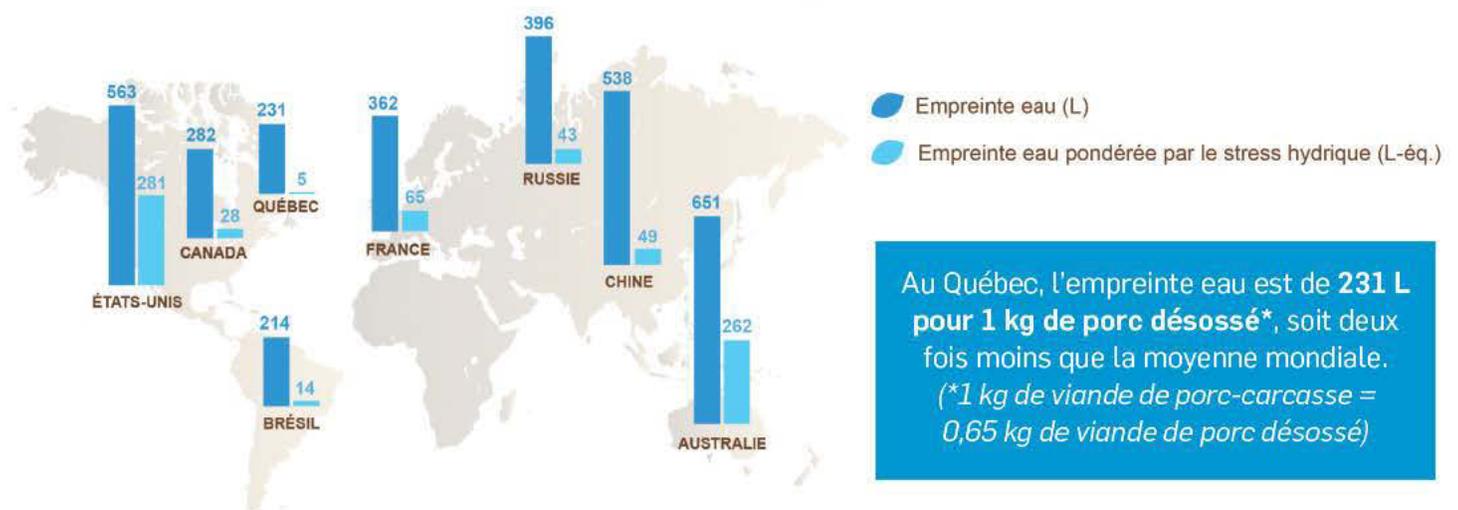
L'eau prélevée correspond à l'eau provenant des eaux de surface et des nappes phréatiques. **L'eau rejetée** est celle utilisée pendant l'ensemble des étapes de la production et qui retourne à son bassin versant. Enfin, **l'eau consommée** est la différence entre l'eau prélevée et l'eau rejetée à chacune des étapes du cycle de vie du produit. Autrement dit, il s'agit de l'eau évaporée ou exportée tout au long du cycle de vie du bien produit et qui ne retourne pas à son bassin versant.

La figure ci-dessous illustre la position du Québec parmi ses compétiteurs comparant l'empreinte eau de la production porcine par rapport au stress hydrique.

STRESS HYDRIQUE

Le **stress hydrique** correspond au ratio de l'utilisation de l'eau par rapport à sa disponibilité sur un territoire. Plus le stress hydrique est bas, plus la production porcine exerce une pression minimale sur la ressource en eau du territoire.

FIGURE 6.2
EMPREINTE EAU (L) ET STRESS HYDRIQUE (L-ÉQ.) DANS LE MONDE



Source : Rapport sur l'empreinte eau de la production de porcs du Québec, Quantis, 2012.

Grâce à une **faible empreinte eau** et un stress hydrique relativement réduit, c'est au Québec que la production porcine exerce la pression la moins élevée sur la ressource en eau, soit **56 fois moins qu'aux États-Unis qui étaient le 3^e plus grand producteur de porcs au monde en 2012**¹⁵. La présence en abondance de la ressource eau au Québec explique en large part cette performance.

QUALITÉ DE L'EAU

Alors que certains éleveurs de porcs ont des modèles de production hors-sol, d'autres cultivent eux-mêmes leurs champs pour répondre en partie ou en totalité aux besoins alimentaires de leur élevage. L'exploitation des terres agricoles peut avoir des répercussions sur l'érosion des sols et, par conséquent, sur la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité. Le bilan socioéconomique réalisé en 2012 évalue les pratiques des éleveurs de porcs en matière de conservation des sols, de protection phytosanitaire et de la protection des puits :

- › **Conservation des sols** : La majorité des éleveurs de porcs ayant des terres agricoles ont recours à des pratiques responsables quant à la protection des sols; **les trois quarts d'entre eux utilisent des techniques de conservation des sols** limitant l'érosion, en préservant la structure et une bonne gestion de la matière organique.
- › **Protection phytosanitaire** : **L'utilisation des produits phytosanitaires est en constante réduction**. Selon le bilan socioéconomique, la forte majorité (**plus de 95 %**) des éleveurs adoptent des pratiques alternatives de contrôle phytosanitaire (c.-à-d. des méthodes de culture, un contrôle mécanique et biologique, etc.). Aussi, 42 % des éleveurs contribuent en partie à limiter l'usage des produits phytosanitaires (c.-à-d. en tenant un registre d'application des pesticides, en adoptant une stratégie d'application des pesticides, ou encore en intégrant des critères d'application des pesticides).
- › **Protection des puits et des cours d'eau** : Ce sont **70 % des éleveurs qui utilisent des méthodes pour la protection des puits** et **95 % d'entre eux qui ont mis en place des bandes riveraines**. Ces bandes de terrain forment, au bord d'un cours d'eau, des zones tampons (enherbées ou boisées) qui protègent l'habitat riverain et freinent la migration de particules de sol, d'éléments fertilisants et de pesticides en provenance des champs.

6.2 GESTION DU LISIER

Depuis janvier 2011, l'application de l'écoconditionnalité par la Financière agricole du Québec (FADQ) est en vigueur. Ainsi, l'admissibilité des entreprises agricoles aux différents programmes administrés par la FADQ est liée au respect d'exigences environnementales. Les éleveurs ont fait des efforts importants au cours des dernières années pour améliorer la gestion du lisier en vue de limiter les impacts environnementaux associés à l'utilisation de ce fertilisant naturel tout en en tirant pleinement profit.

GESTION DU LISIER

- › Le gouvernement a adopté, en 1997 et 2002, deux règlements visant à assurer **un équilibre entre les apports en fertilisants et les besoins des sols**. Ainsi, l'obligation de réaliser un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et la réalisation du bilan de phosphore permettent de mieux gérer les apports en phosphore des matières fertilisantes pour éviter les surplus. Les éleveurs de porcs ont également mis en place de nouvelles stratégies alimentaires qui ont permis de réduire la charge de phosphore qui se retrouve dans les lisiers (cf. Tableau 6.1) et donc à épandre sur les champs.
- › Selon le bilan socioéconomique, tous les éleveurs évalués déclarent posséder un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et un registre d'épandage comme exigé dans la réglementation, et la très grande majorité des éleveurs disposent de structures étanches d'entreposage du lisier, dont un certain nombre sont couvertes (environ 10 %).

15. Rapport sur l'empreinte eau de la production de porcs du Québec, Quantis, 2012.

TABLEAU 6.1

ÉVOLUTION DES REJETS DE PHOSPHORE PAR CATÉGORIE DE PORC

Paramètre	Maternité		Porcelet		Porc à l'engrais	
	1998	2009	1998 (4,5 à 30 kg)	2009 (5,2 à 25,7 kg)	1998 (30 à 107 kg)	2009 (25,8 à 116 kg)
P (kg/tête) Consommé	8,53	6,78	0,28	0,175	1,45	1,082
P (kg/tête) Retenu	0,44	0,67	0,18	0,109	0,46	0,478
P (kg/tête) Rejeté	8,09	6,11	0,100	0,066	0,99	0,604

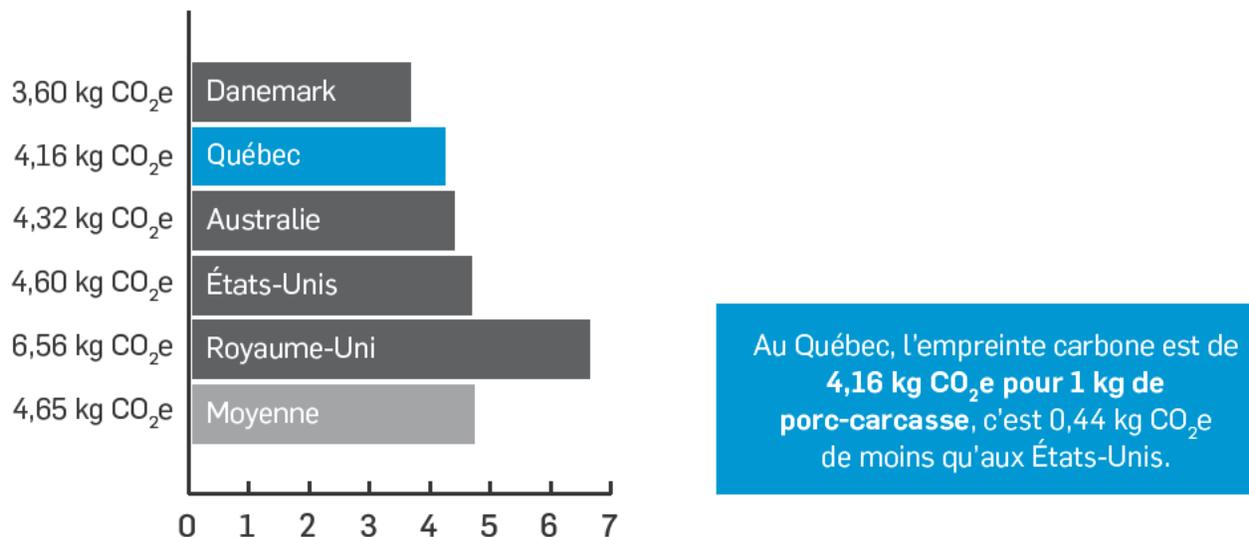
Source : Rapport Indicateurs de développement durable de la production porcine au Québec, Éleveurs de porcs du Québec, 2009¹⁶.

6.3 GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

La production porcine est une source relativement peu importante d'émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec. Cependant, il existe un lien entre ces émissions, les odeurs ainsi que les modes d'utilisation des intrants. C'est pourquoi les Éleveurs de porcs du Québec encouragent leurs membres à adopter de bonnes pratiques agricoles pour réduire les émissions de GES.

Les Éleveurs de porcs du Québec ont fait réaliser en 2010 une étude sur l'empreinte carbone de la production porcine au Québec. Il en résulte que **la production d'un kilogramme de porc à la sortie de l'abattoir génère des émissions de GES de 4,16 kg de CO₂e¹⁷**. Ce résultat est inférieur à la moyenne des grands pays producteurs (là où les données sont disponibles) comme le montre la Figure 6.3.

FIGURE 6.3

GES ÉMIS PAR KG CARCASSE (ALIMENTATION-ÉLEVAGE-TRANSFORMATION)

Source : Rapport sur l'empreinte carbone de la production porcine au Québec, OCO Technologie, 2010.

16. Le rapport Indicateurs de développement durable de la production porcine au Québec est disponible sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec :

<http://www.lesleveursdeporcsduquebec.com/documents/news/fr/234-8-fppq-indicateur-durable-fr.pdf>

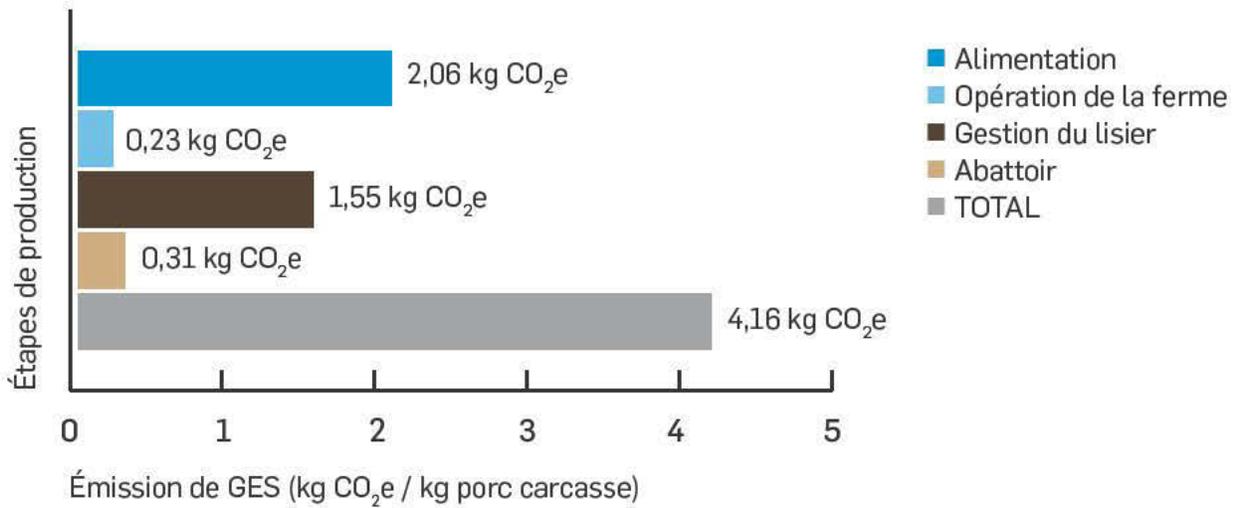
17. Selon le rapport sur l'empreinte carbone de la production porcine au Québec, OCO Technologie, 2010.

Pour plus d'information, consulter le rapport sur l'empreinte carbone disponible sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec.

http://lesleveursdeporcsduquebec.com/upa_porcs_files/federations/pdf/publique_fr.pdf

FIGURE 6.4

ÉMISSIONS DE GES SELON L'ÉTAPE DE PRODUCTION DU PORC AU QUÉBEC



Source : Rapport sur l'empreinte carbone de la production porcine au Québec, OCO Technologie, 2010.



6.4 ÉNERGIE ET VALORISATION DES SOUS-PRODUITS

Les sous-produits de la production porcine, tels que les graisses et les protéines extraites de la récupération des animaux morts, de même que le lisier produit pendant l'élevage, peuvent être valorisés pour produire de l'énergie renouvelable. Ces types de méthodes sont encouragés par les Éleveurs de porcs du Québec, bien que le contexte énergétique (hydro-électricité) québécois ne favorise pas et ne rentabilise pas, pour le moment, une valorisation par la biométhanisation. La question de la gestion des animaux morts à la ferme demeure néanmoins un enjeu que souhaitent encadrer les Éleveurs de porcs du Québec.

MÉTHODES DE GESTION DES ANIMAUX MORTS

- › Au Québec, la gestion des animaux morts est régie par un cadre réglementaire qui balise la récupération et la valorisation ou l'élimination des carcasses de façon optimale et respectueuse de l'environnement. Les éleveurs de porcs ont donc recours à différentes méthodes reconnues qui permettent de contenir les risques de contamination.
- › Les Éleveurs de porcs du Québec ont formé leurs membres sur la biosécurité en y incluant un volet sur la gestion des animaux morts. Près de **85 % des employés des sites de production ont ainsi été sensibilisés à cet enjeu et aux bonnes pratiques à adopter¹⁸**. Aujourd'hui, plus de **95 % des éleveurs de porcs ont recours à une méthode reconnue de gestion des animaux morts** telle que la récupération, l'enfouissement, le compostage ou l'incinération (*Bilan socioéconomique*, 2012).



6.5 ENGAGEMENT POUR UNE GESTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DANS L'AMÉLIORATION DE LEUR PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Les actions à accomplir d'ici 2016

5. Développer une stratégie d'intégration d'outils de développement durable sur les entreprises porcines par :
 - a. la mise en ligne des outils (ex. : calculateur empreinte eau et carbone) et l'accompagnement des éleveurs dans leur utilisation.
 - b. la parution d'articles de sensibilisation.
 - c. la mise à jour des indicateurs de pratiques environnementales des éleveurs de porcs mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.

Les actions en continu

- › Assurer une veille des saines pratiques environnementales de production et les faire connaître auprès des éleveurs.

Participation et collaboration des partenaires

- › Appuyer les organisations de bassins versants et soutenir les éleveurs de porcs dans la mise en œuvre de projets visant l'amélioration de la qualité de l'eau et la protection de la biodiversité.
- › Appuyer des projets de valorisation des sous-produits de l'élevage porcin.

18. Information du Rapport des activités 2012-2013, Éleveurs de porcs du Québec.

7

BIEN-ÊTRE ANIMAL, SANTÉ ANIMALE ET SALUBRITÉ

Les années 2000 ont été marquées au Québec, au Canada et aux États-Unis par l'émergence d'une préoccupation plus vive à l'égard du **bien-être animal (BEA)**. Les citoyens et les consommateurs sont de plus en plus avides d'information sur la façon dont on traite et élève les animaux pour la consommation humaine. Ces préoccupations sont relayées par les grandes chaînes de restauration rapide et les détaillants, comme en témoigne l'annonce du Conseil canadien du commerce de détail (CCCD) en avril 2013, d'exiger de leurs fournisseurs le retrait des cages pour les truies en gestation d'ici 2022.

À cette préoccupation s'ajoute celle de la **santé animale**. Les modes d'élevage actuels exigent une régie rigoureuse de la biosécurité des cheptels pour prévenir l'éclosion et la propagation de maladies. Celles-ci se traduisent trop souvent par une hausse du taux de mortalité dans les troupeaux ou un ralentissement de la croissance, entraînant des conséquences financières pour l'entreprise et le secteur. L'éclosion depuis 2004 au Québec du syndrome de dépérissement post-sevrage (SDPS) causé par le circovirus ou du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) en sont des exemples. Si la gestion et le contrôle des maladies passent beaucoup par l'application de mesures de biosécurité rehaussées, le recours à des antibiotiques demeure toutefois encore nécessaire. Entrent alors en ligne de compte des questions liées à l'usage judicieux des médicaments, plus spécifiquement des antibiotiques, afin de contrer le phénomène relié à l'antibiorésistance.



Rappelons que dès le début des années 2000, les Éleveurs de porcs du Québec ont mis en place un comité consultatif permanent Assurance qualité qui s'appelle aujourd'hui Santé-qualité-recherche et développement (cf. section 5.1), afin de définir des orientations visant entre autres à promouvoir des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux, tout en permettant de mettre en marché des produits salubres et de qualité.

Par ailleurs, le MAPAQ a rendu publique, en 2010, la Stratégie québécoise de santé et bien-être des animaux en partenariat avec plusieurs institutions et organisations, dont font partie les Éleveurs de porcs du Québec. Les objectifs de cette stratégie sont :

- › de mieux comprendre l'importance de la santé et du bien-être des animaux.
- › d'améliorer la santé et le bien-être du cheptel grâce à la prévention et à la gestion des maladies.
- › d'optimiser la prise de décision à la suite de détection de maladies.
- › d'adopter des modes d'élevage qui améliorent de façon durable la santé et le bien-être des animaux.

Le contexte québécois et la préoccupation de nos parties prenantes pour la santé et le bien-être animal nous ont guidés dans le choix de traiter ces enjeux en tant que dimension à part entière dans ce premier rapport de responsabilité sociale. Étroitement liées, les questions de la traçabilité, de la qualité et de la salubrité sont également traitées dans ce chapitre.

7.1 GESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Grâce à plusieurs initiatives, telles que la révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs au Canada et le programme BEA^{MC}, les éleveurs de porcs peuvent démontrer à leurs acheteurs et aux consommateurs qu'ils ont à cœur de respecter les bonnes pratiques de production au regard du soin apporté aux animaux.

CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES PORCS AU CANADA

Adopté pour la première fois en 1984 et entièrement révisé en 2014 pour mieux refléter les réalités actuelles de la production, le nouveau Code présente des exigences et des recommandations basées sur des justifications scientifiques, touchant l'ensemble des enjeux associés au bien-être animal. Ceux-ci incluent le **logement et les installations** (logement des truies gestantes, etc.), la **nourriture et l'eau** (nutrition et gestion des aliments, etc.), la **santé animale** (mise bas, animaux malades et blessés, etc.), les **pratiques d'élevage** (manipulation, reproduction, etc.), le **transport** (planification avant le transport, etc.) et l'**euthanasie** (méthodes, etc.).



- › Le nouveau Code **sera mis à jour tous les cinq ans et révisé entièrement tous les 10 ans** pour tenir compte des avancées scientifiques, des besoins de l'industrie et des attentes de la population.
- › En collaboration avec leurs partenaires, incluant le CNSAE, les Éleveurs de porcs du Québec assurent d'ailleurs une veille stratégique pour documenter l'évolution des normes européennes de bien-être animal, généralement plus avant-gardistes et restrictives qu'ailleurs, afin d'anticiper de futures exigences.
- › Les Éleveurs de porcs du Québec ont fondé le **Comité filière bien-être animal**. Ce comité, qui regroupe des éleveurs et des acteurs clés de la filière porcine, a comme mandat principal d'instaurer une vision commune du bien-être animal et de déterminer les priorités de recherche et transfert technologique **pour accompagner efficacement les éleveurs dans une transition de modes de production**. Le comité est également chargé d'évaluer l'impact économique des nouvelles exigences sociétales en matière de bien-être animal sur les modes actuels de production au Québec. En effet, de telles exigences auront des conséquences sur la rentabilité et la viabilité du secteur.



LOGEMENT DES TRUIES GESTANTES

Le logement des truies gestantes n'est pas une préoccupation nouvelle pour le secteur. Dans sa version de 1993, le Code recommandait déjà « d'examiner sérieusement des solutions de rechange ou des modifications aux cages de gestation couramment utilisées lorsqu'ils rénovent, agrandissent ou construisent des installations ». Cet enjeu a cependant gagné en importance au cours des dernières années. C'est l'un des chantiers sur lesquels l'industrie québécoise a travaillé avec l'objectif d'effectuer de bonnes recommandations aux éleveurs.

Le nouveau Code de pratiques prévoit des mises à jour quant aux logements des truies en gestation. Selon l'information disponible, il est estimé que 6 % des truies sont logées en groupe au Québec. Le secteur devra s'ajuster à ces nouvelles exigences. Des projets de construction de maternités offrant de nouvelles conditions de logement aux truies en gestation sont déjà prévus. D'ici 2015, le nombre de truies logées selon ces nouvelles exigences devrait atteindre 13 % (d'après l'information disponible).

Source : Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Version préliminaire du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs. Mai 2013. Communication avec le CDPQ en février 2013.

CODE ÉQUILIBRÉ

« Les exigences et les pratiques recommandées décrites dans le nouveau Code représentent un équilibre délicat entre le respect du bien-être des animaux et le respect de la capacité des éleveurs à apporter les changements nécessaires sans compromettre leur rentabilité économique. Des représentants de divers secteurs ont participé au processus d'élaboration du Code [et ceux-ci] reconnaissent que ce document représente le meilleur équilibre possible entre les divers intérêts en jeu. »

Source : Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Version préliminaire du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, mai 2013.

PROGRAMME BIEN-ÊTRE ANIMAL^{MC} (BEA)

- › En 2005, le Conseil canadien du porc (CCP) a mis sur pied le **Programme Bien-être animal^{MC} (BEA)** basé sur le Code de pratiques présentement en vigueur. La révision du Code de pratiques devrait entraîner par la suite la mise à jour du Programme BEA^{MC}.
- › Ce programme certifie que les éleveurs mettent en pratique les exigences et les recommandations.
- › Afin d'aider les éleveurs à se conformer aux exigences du programme, les Éleveurs de porcs du Québec mettent à la disposition de leurs membres des fiches d'information technique et offrent des formations. Depuis le mois de novembre 2013, **tous les sites d'élevage sont certifiés BEA^{MC}**.

7.2 SANTÉ ANIMALE ET TRAÇABILITÉ

Bien que la santé animale soit un aspect important du bien-être animal, elle représente d'abord un enjeu économique affectant directement la rentabilité des entreprises porcines. En collaboration avec leurs partenaires, les Éleveurs de porcs du Québec œuvrent activement dans le domaine de la prévention, du contrôle et du traitement des maladies.

BIOSÉCURITÉ À LA FERME

- › L'émergence de maladies dans le cheptel porcin mondial rappelle **l'importance de la biosécurité à la ferme**. Des pratiques comme l'isolement, les mesures sanitaires (nettoyage, désinfection, etc.), le contrôle de la circulation (accès au troupeau, etc.) et la gestion de la santé du troupeau (surveillance, vaccinations, etc.) participent au maintien d'un haut statut sanitaire dans les élevages porcins.
- › Les Éleveurs de porcs du Québec ont participé au déploiement du programme national de biosécurité mis en place par le CCSP, notamment par la mise en œuvre d'une vaste campagne de formation des éleveurs et des intervenants ainsi que par la mise à disposition d'un guide de pratiques en biosécurité à l'intention des éleveurs (en 2011 et 2012 : **les éleveurs de 2 064 sites ont été formés**¹⁹).

Le terme « biosécurité » fait référence aux mesures prises pour minimiser les risques d'apparition, de transmission et de propagation des maladies



- › Par ailleurs, les Éleveurs de porcs du Québec collaborent à divers projets visant à intervenir de manière toujours plus efficace et performante en matière de santé et de biosécurité. Ils participent aux initiatives suivantes :
 - › Mise en place du **Programme d'accompagnement en santé porcine et bien-être du Québec 2013-2018** avec les acteurs de la filière porcine : Ce plan comporte notamment un axe individuel et un axe collectif qui prévoient plusieurs mesures, dont la formation en biosécurité, la veille sanitaire, l'analyse multidisciplinaire santé-économie, les projets CLÉ et l'usage judicieux des antibiotiques.
 - › **Projets pilotes CLÉ** (contrôle local et éradication) amorcés en 2011 : Ces projets collaboratifs et novateurs adoptent une approche régionale et interprofessionnelle, et visent à contrôler le virus du SRRP des élevages d'un même territoire. Les projets documentent notamment la circulation du virus dans les zones et aboutiront à un plan d'action pour en réduire la transmission. **Près d'une centaine d'éleveurs totalisant plus de 200 sites participent à ces 5 projets.**
 - › **Projet pilote de partage d'information sur la circulation du virus SRRP dans la région de Beauce-Québec (PICV Beauce-Québec)** : Ce projet permettra d'établir les balises nécessaires pour l'implantation du partage d'information sur la circulation du virus SRRP pour tout le Québec et ainsi de mieux définir les moyens à mettre en place pour parvenir à son contrôle et à son éradication.

19. Programme d'accompagnement en santé porcine et bien-être du Québec 2013-2018, document des Éleveurs de porcs du Québec. Rappelons que certaines entreprises porcines possèdent plus d'un site d'élevage.

TRAÇABILITÉ DES ANIMAUX

- › Avec l'entrée en vigueur du **Règlement fédéral sur l'identification et la traçabilité des animaux** (dont le porc), il sera possible de connaître l'emplacement d'un animal, ses déplacements, son historique et les animaux avec lesquels il était en contact.
- › **PorcTracé** est le système informatique élaboré permettant de recueillir tous les mouvements d'animaux en conformité avec le règlement fédéral. Ce système national sera déployé par le Conseil canadien du porc en complémentarité avec les associations provinciales. Les Éleveurs de porcs du Québec doivent en assurer la mise en application au Québec. Déjà, les Éleveurs de porcs ont adapté leur système informatique afin d'offrir à tous les éleveurs la possibilité de transmettre à PorcTracé les informations de traçabilité déjà compilées.
- › Enfin, les Éleveurs de porcs du Québec participent au Comité national traçabilité du CCP et coordonnent les réunions du Comité d'implantation traçabilité provinciale. L'entrée en vigueur du règlement est prévue pour le 1^{er} juillet 2014.

*La traçabilité de la production est importante pour la **santé animale** et la **salubrité des viandes**. Du côté des élevages, la traçabilité permet d'intervenir rapidement pour détecter la source d'une maladie et son étendue dans le cheptel québécois. Dans la chaîne alimentaire, la traçabilité des produits de viande permet de connaître la source d'un problème de salubrité alimentaire. Elle accélère le temps de réaction, ce qui limite les pertes liées aux rappels d'aliments et, potentiellement, les cas d'intoxication ou d'empoisonnement alimentaire.*



ÉQUIPE QUÉBÉCOISE DE SANTÉ PORCINE (EQSP)

Les partenaires de l'industrie québécoise ont mis en place l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) en juin 2013. De concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine, l'EQSP travaille à la prévention des maladies porcines ciblées, et à la préparation et l'intervention contre ces maladies afin d'en minimiser les impacts potentiels sur l'ensemble de la filière québécoise.



7.3 SALUBRITÉ ET QUALITÉ

Le modèle de gestion des risques de salubrité de type HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) est aujourd'hui un outil de gestion incontournable dans le secteur agroalimentaire pour assurer la salubrité des produits. La production porcine est exemplaire à ce titre à travers ses multiples initiatives, telles que la mise en place d'un processus de certification à la ferme.

STATUT SANITAIRE DES SITES D'ÉLEVAGE

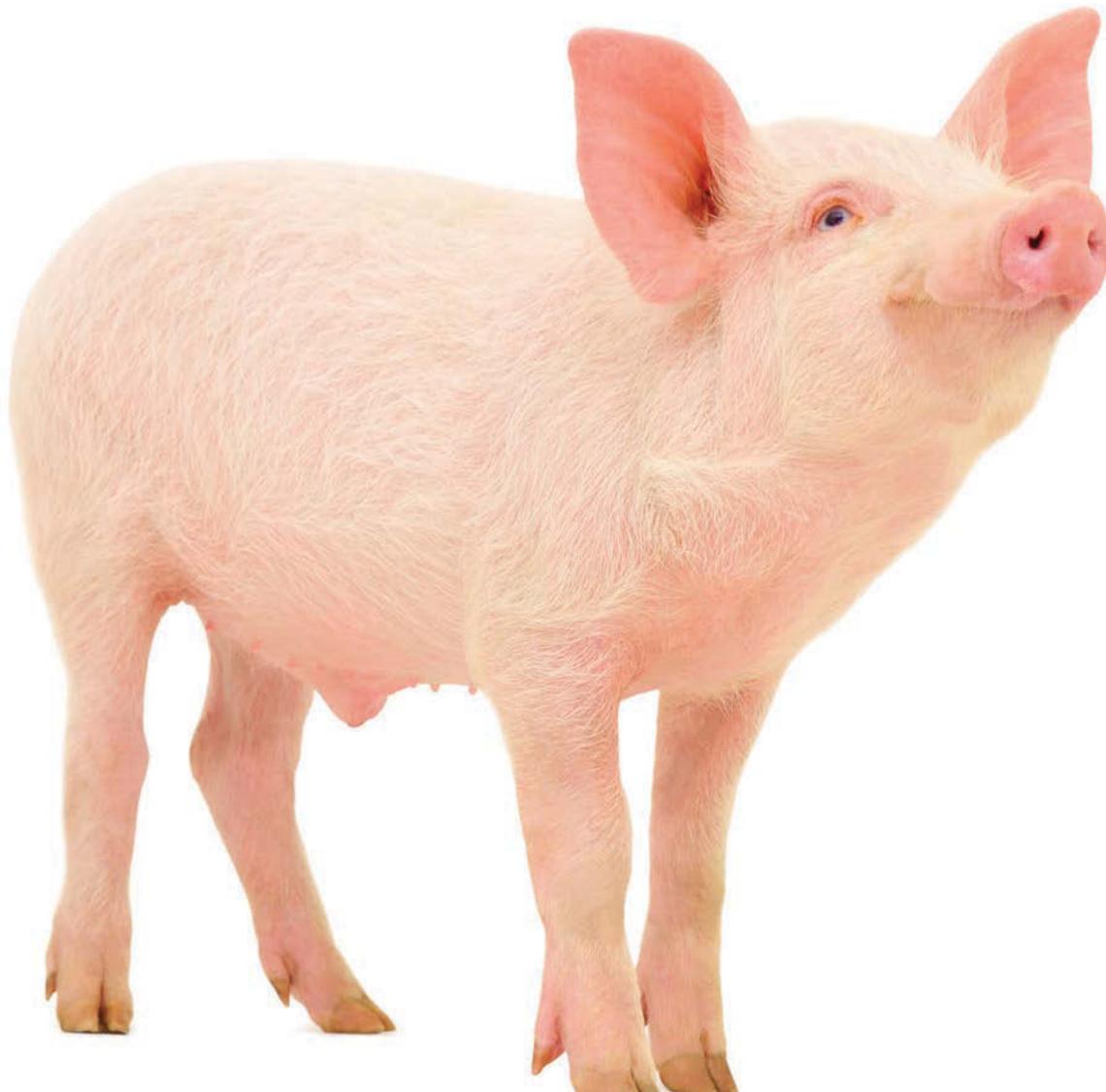
- À partir de l'an 2000, les Éleveurs de porcs du Québec ont mis en place le Programme AQC^{MD} basé sur les normes rigoureuses de la méthode HACCP. **Aujourd'hui, 98 % des porcs québécois sont certifiés AQC^{MD}**²⁰.
- En 2004, les Éleveurs de porcs du Québec ont élaboré en collaboration avec la Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV) le **Programme de surveillance et de contrôle des salmonelles du Québec**. Le financement pour la mise en œuvre du programme a été assumé par les Éleveurs de porcs du Québec, le MAPAQ et le Comité des abattoirs du Conseil des viandes du Canada (CVC, section Québec). Le programme visait à dépister les élevages ayant un seuil de prévalence élevé (70 % des échantillons positifs), à aviser l'éleveur et son réseau (vétérinaire et fournisseur d'animaux) pour qu'ils puissent mettre en œuvre des actions visant la réduction de la prévalence, et à suivre l'évolution des souches multirésistantes aux antibiotiques. Aujourd'hui, les outils (ex. : fiches synthèses²¹) et l'expertise développés sont maintenus et demeurent à la disposition des éleveurs et des réseaux jusqu'à l'étape de l'abattage.

Le **Programme d'assurance qualité canadienne (AQC^{MD})** est un outil de gestion, de prévention et de contrôle des risques de nature biologique, chimique ou physique susceptibles d'altérer l'innocuité de la viande à l'étape de la production. Piloté par le Conseil canadien du porc (CCP), le programme AQC^{MD} comprend un processus de validation mis en place par des valideurs reconnus. L'analyse de risque de l'AQC^{MD} a obtenu la reconnaissance technique de l'Agence canadienne de l'inspection des aliments (ACIA).

20. Information communiquée par les Éleveurs de porcs du Québec en 2013.

21. Fiches synthèses disponibles sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec :

<http://www.lesleveursdeporcsduquebec.com/les-eleveurs-fr/programmes/surveillance-des-salmonelles.php>



SALUBRITÉ DES VIANDES

Les Éleveurs de porcs du Québec sont des partenaires financiers de la **Chaire de recherche en salubrité des viandes** (CRSV) de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Cette chaire est spécialisée dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité des viandes ainsi que dans l'épidémiologie et le contrôle des pathogènes alimentaires. Les recherches sont autant fondamentales qu'appliquées afin de répondre à des problématiques vécues dans l'industrie²². Le montant annuellement investi ces dernières années par les Éleveurs de porcs du Québec s'élevait à 100 000 \$. La Chaire coordonne des activités de salubrité pour les Éleveurs de porcs (ex. : la surveillance des usages thérapeutiques au programme AQC^{MD}, le développement d'un service d'accompagnement des intervenants, une stratégie d'usage judicieux des médicaments, etc.).

Les Éleveurs de porcs du Québec contribuent également au financement de la Chaire de recherche industrielle du CRSNG en salubrité des viandes à raison de 150 000 \$/an (2010-2015). L'effet levier de l'investissement des Éleveurs de porcs est très important puisque le CRSNG contribue au financement de la Chaire pour un montant équivalent au total investi par le secteur privé qui s'élève à 1,1 M\$ pour une durée de cinq ans. Par conséquent, le budget total dont bénéficie la Chaire est égal à 2,2 M\$. Les activités de recherche de la Chaire se traduisent par la réalisation de 10 grands projets en lien, notamment, avec l'impact des antibiotiques sur la salubrité de la viande porcine et le contrôle des agents pathogènes chez le porc.

²². Site Internet de l'Université de Montréal.

ANTIBIORÉSISTANCE ET USAGE DES ANTIBIOTIQUES

- › L'antibiorésistance est un phénomène préoccupant tant chez l'animal que chez l'homme, puisque l'apparition de résistance affaiblit l'efficacité de l'antibiotique dans le traitement des infections. Tout comme les consommateurs, les éleveurs de porcs et les vétérinaires sont préoccupés par cet enjeu. Différentes stratégies sont déployées au Québec afin de contrôler la résistance aux antimicrobiens dans le cheptel porcin québécois.
- › Dès 2000, les Éleveurs de porcs du Québec ont mis en place un outil de monitoring des prescriptions des antibiotiques avec la Chaire de recherche sur la salubrité des viandes de la Faculté de médecine vétérinaire. L'un des objectifs était de favoriser un usage judicieux des médicaments par l'accompagnement des éleveurs et des vétérinaires prescripteurs. Cette mesure est toujours d'actualité compte tenu de l'arrivée de nouveaux produits et de nouvelles pathologies. Soulignons que **le Québec est la seule province canadienne où l'utilisation des antibiotiques doit être prescrite par un vétérinaire.**
- › Malgré les mesures de prévention préconisées à la ferme, l'usage thérapeutique d'antibiotiques se révèle essentiel afin de combattre les infections et les maladies qui peuvent survenir dans les élevages. Par contre, l'usage des antibiotiques en tant que facteurs de croissance est de plus en plus remis en question. **Le bilan socioéconomique²³ réalisé en 2012 montre que 40 % des répondants affirment ne pas utiliser d'antibiotiques ou exclusivement à des fins thérapeutiques tandis que 40 % déclarent en utiliser à des fins curatives et occasionnellement préventives.** Toutefois, près d'un cinquième des répondants déclare en utiliser systématiquement en tant que facteurs de croissance.
- › Enfin, Santé Canada a annoncé en 2013 qu'elle envisage **d'interdire graduellement l'utilisation des antibiotiques pour stimuler la croissance des animaux.** À ce titre, la *Food and Drug Administration* aurait l'intention de mettre en place une mesure similaire aux États-Unis. Les Éleveurs de porcs du Québec se disent prêts à soutenir cette décision du gouvernement et à n'utiliser les antibiotiques qu'à des fins préventives ou curatives, dans la mesure où leurs concurrents emboîtent le pas et sont soumis aux mêmes exigences.



23. Information tirée du Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012.

VEILLER À CE QUE LES ÉLEVEURS AIENT LES RESSOURCES ET LES MOYENS NÉCESSAIRES LEUR PERMETTANT DE METTRE EN ŒUVRE LES MEILLEURES PRATIQUES D'ÉLEVAGE EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ANIMAL (BEA^{MC}) ET DE SANTÉ ANIMALE

Les actions à accomplir d'ici 2016

- 6. (BEA) Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre du nouveau code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage par l'adoption du nouveau programme BEA^{MC} :
 - a. documenter des cas de conversion de bâtiment vers le logement des truies en groupe.
 - b. organiser des journées d'information BEA pour les éleveurs avec différents intervenants et spécialistes en lien avec les nouvelles exigences (logement des truies, densité d'élevage, castration, enrichissement).
 - c. élaborer une formation pour les éleveurs afin de bien les accompagner dans leur choix d'un système de logement des truies en groupe.
 - d. viser à ce que toutes les nouvelles constructions de maternité soient conformes au nouveau code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage.
- 7. (Santé) Accompagner les éleveurs dans l'implantation de mesures de biosécurité visant l'atteinte d'un meilleur contrôle des maladies et l'utilisation judicieuse des médicaments :
 - a. accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP sera réalisée.
 - b. organiser et présenter une formation en biosécurité aux transporteurs d'animaux.

Les actions en continu

- › (Santé et salubrité) Poursuivre, en collaboration avec les partenaires de l'industrie, les travaux permettant d'accompagner les éleveurs et vétérinaires pour une utilisation judicieuse des médicaments.
- › (Santé et BEA) Appuyer la mise en œuvre du plan d'accompagnement en santé porcine et bien-être du Québec.
- › (Santé) Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre de la traçabilité au Québec.

Participation et collaboration des partenaires

- › Collaborer avec les partenaires de l'industrie pour mettre en œuvre un système de surveillance de l'utilisation des antibiotiques à la ferme.
- › Mettre au point, en partenariat avec les différents intervenants de l'industrie, des projets de transfert technologique afin d'aider les éleveurs à mettre en œuvre les nouvelles exigences en matière de bien-être animal.
- › Obtenir le soutien et l'adhésion des partenaires du secteur, notamment les partenaires gouvernementaux, afin d'aider les éleveurs à mettre en œuvre les nouvelles exigences en matière de bien-être animal.





PERFORMANCE

ÉCONOMIQUE

La filière porcine occupe une place importante dans l'économie du Québec et du Canada. Tourné vers les marchés extérieurs, comme une partie de l'industrie agroalimentaire canadienne, le secteur de la viande de porc du Québec génère plus de **1,4 milliard de dollars en exportations**²⁴ et occupe ainsi la première place des denrées agroalimentaires québécoises exportées²⁵. Sur l'échiquier mondial, la filière porcine québécoise continue à tirer son épingle du jeu, malgré une concurrence toujours plus vive. Les Éleveurs de porcs du Québec entendent bien poursuivre leurs efforts et appuyer les transformateurs de porcs du Québec pour conserver et développer de nouveaux marchés.

Du côté du marché intérieur, 45 % des consommateurs québécois déclaraient en 2012 consommer la viande de porc au moins une fois par semaine²⁶. C'est 13 % de plus qu'en 2011, et les efforts sont maintenus pour accroître cette proportion. Il s'agit d'ailleurs d'un objectif en phase avec la politique de souveraineté alimentaire lancée par le gouvernement provincial au printemps 2013 qui mise sur la promotion et la visibilité des produits québécois sur le marché local.

La performance économique de la production porcine s'évalue ainsi autour de trois axes :

- › **La mise en marché du produit**, soit le lien avec les acheteurs et l'ajustement aux marchés selon les besoins.
- › **La contribution économique de la production porcine et la rentabilité des entreprises**, par la gestion des risques, notamment.
- › **La consommation du produit**, influencée par une offre d'un produit bien positionné qui répond aux besoins des marchés.

8.1 MISE EN MARCHÉ

La filière porcine au Québec s'articule autour de plusieurs intervenants, du fournisseur d'intrants au détaillant, qui travaillent tous en étroite collaboration pour offrir un produit de qualité aux consommateurs. Pour répondre efficacement aux demandes du marché, mais également au besoin de rentabilité des différents acteurs, une mise en marché structurée et ordonnée est essentielle. Un cadre légal balise la mise en marché du porc au Québec. Il permet de fixer des règles pour écouler la production, assurer aux acheteurs un approvisionnement de qualité selon leurs besoins, et garantir l'équité des relations entre les partenaires. Cela offre à l'ensemble de la filière la stabilité et la flexibilité nécessaires au développement du secteur.



24. Statistique Canada et compilation des Éleveurs de porcs du Québec (en 2012).

25. MAPAQ, données sur les exportations tirées du Global Trade Atlas.

26. Ipsos marketing, Rapport post-campagne Omnibus, décembre 2012.

MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

Rendue possible par la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* et encadrée par les Plans conjoints, la **mise en marché collective** est un outil dont dispose le secteur agricole québécois pour négocier et définir les conditions selon lesquelles sont commercialisés les produits agricoles. Les Éleveurs de porcs du Québec ont leur propre Plan conjoint depuis 1981. Depuis, ils **appliquent le Règlement sur la production et la mise en marché des porcs et négocient avec les acheteurs la Convention de mise en marché des porcs**. La mise en marché collective se concrétise à travers les outils suivants :

FIGURE 8.1
OUTILS DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS



CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

En 2009, les Éleveurs de porcs du Québec et les abattoirs signataires ont convenu d'une Convention de mise en marché des porcs²⁷. Cette convention a constitué un tournant dans la mise en marché des porcs, en permettant de créer un lien plus direct entre des éleveurs et un acheteur particulier. La signature de cette convention illustre la volonté des Éleveurs de porcs du Québec de s'adapter au contexte d'affaires en constante évolution et de tisser des relations à la fois plus souples et étroites avec leurs partenaires afin de répondre aux besoins des marchés. La convention vise à :

- › obtenir un prix équitable dans le contexte nord-américain.
- › permettre une mise en marché efficace, équitable et ordonnée.
- › coordonner les relations entre les maillons pour optimiser la qualité.
- › maximiser les retombées économiques au Québec.

27. Les négociations visant le renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs, échue depuis septembre 2013, sont en cours.

8.2 GESTION DES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ ET INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Au cours des deux dernières années, la production porcine québécoise a accusé **une baisse annuelle d'environ 3 %**²⁸. En 2013, il s'est néanmoins **produit près de 7 millions de porcs au Québec**. Comme mentionné précédemment, le secteur porcine est largement orienté vers les marchés internationaux; en 2011, environ 70 % du volume de la production québécoise a été écoulé sur les marchés d'exportation²⁹. Bien que reconnue et présente dans les pays les plus exigeants comme le Japon, l'industrie porcine québécoise doit demeurer alerte pour maintenir ses parts de marché et être à l'affût de nouvelles opportunités de développement. Ces dernières peuvent être rattachées à de nouveaux territoires desservis ou être liées à des particularités de production ou d'abattage. Cela est aussi vrai sur le marché du Québec où il faut répondre à l'évolution de la demande locale. En appui aux transformateurs québécois, les Éleveurs de porcs du Québec peuvent contribuer à la précision des opportunités de développement du marché aux échelles locale et internationale, et produire les porcs qui répondent aux besoins de ces nouveaux marchés.

Par ailleurs, la viande de porc commercialisée chez les détaillants peut être préparée sur place dans le rayon boucherie ou être prédécoupée et emballée chez le transformateur avant son arrivée en magasin. Dans la première situation, la provenance de la viande présente au rayon boucherie est rarement indiquée³⁰ bien qu'il s'agisse d'une information de plus en plus recherchée par les consommateurs. Dans un contexte hautement concurrentiel, cela représente un défi pour la filière porcine qui souhaiterait que la provenance des produits soit facilement vérifiable par les consommateurs.

EXPORTATIONS

- › Le Québec a connu **une croissance des ventes de viande et de produits de porc sur le marché international**. En effet, en 2012, les exportations québécoises de viande et de produits de porc étaient de 559 048 tonnes, soit **une augmentation de plus de 7 % par rapport à 2011**³¹. Les exportations sont principalement destinées aux marchés **américain, russe, japonais et chinois** (environ 75 % des exportations). En 2012, le Québec se classait au cinquième rang des exportateurs de viande et produits de porcs dans le monde derrière les États-Unis, l'Union européenne, le Canada (sauf le Québec) et le Brésil³².

LES IMPORTATIONS ET LA CONSOMMATION DE VIANDE DE PORC

- › Malgré la forte présence de la viande et des produits de porc québécois à l'étranger, le marché local fait face à la concurrence des produits américains. Au Québec, les importations américaines de viande de porc ont augmenté de 26 %, en valeur, entre 2011 et 2012³³.
- › En 2012, les dépenses alimentaires des ménages québécois en viande fraîche de porc, atteignant 20 % du total des dépenses en viandes et volailles fraîches, ont augmenté de 7 % par rapport à 2011. Cette augmentation est supérieure à celle de l'ensemble des viandes et volailles fraîches qui se situe pour la même période à 4,6 %³⁴. Cependant, la consommation québécoise serait comblée à 30 %, en volume, par des importations, essentiellement américaines³⁵.
- › Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet approvisionnement d'origine importée. Outre des prix de vente très concurrentiels, certains intervenants justifient ces importations par les besoins ponctuels des détaillants pour des volumes importants (notamment pour des ventes ou promotions en circulaire) ou non planifiés³⁶.

28. Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2012, MAPAQ.

29. BioClip, « Le circuit de commercialisation du porc : Un réseau complexe », vol. 21, no 19, 28 mai 2013, MAPAQ.

30. Information basée sur les consultations des parties prenantes externes des Éleveurs de porcs du Québec en 2013.

31. Statistique Canada, compilation par les Éleveurs de porcs du Québec.

32. USDA, Statistique Canada, compilation par les Éleveurs de porcs du Québec.

33. Données sur le commerce en direct - Industrie Canada <https://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil>

34. Dépenses alimentaires des Québécois dans la grande distribution au détail, 2012, MAPAQ.

35. BioClip, Le circuit de commercialisation du porc : un réseau complexe. Volume 21, no 19, 28 mai 2013, MAPAQ.

36. Information basée sur des discussions avec les Éleveurs de porcs du Québec et la consultation des parties prenantes en 2013.

- › Les Éleveurs de porcs du Québec convient régulièrement leurs partenaires à discuter des moyens à mettre en place pour accroître la présence de viande québécoise sur le marché intérieur. Les Éleveurs de porcs du Québec proposent des actions pour, notamment, améliorer la circulation du produit dans la chaîne de commercialisation, répondre plus rapidement et efficacement aux demandes exprimées par les marchés, accroître la notoriété du produit québécois et appuyer les transformateurs dans leurs efforts de commercialisation du produit québécois.



- › Enfin, une veille est réalisée afin de déterminer et d'anticiper les tendances de marchés plus segmentés, telles que le porc biologique. La convention de mise en marché actuelle permet déjà aux acteurs du marché de produire des « porcs spécifiques », dont les méthodes d'élevage ou le mode de valorisation permettent une différenciation suffisante du produit. Peu de porcs empruntent toutefois ce type de canal de commercialisation pour le moment, puisque la segmentation actuelle des marchés mondiaux et la valorisation des différentes coupes sur le marché local permettent de valoriser le porc dit conventionnel.



INFORMATIONS SUR LE PRODUIT AUX CONSOMMATEURS

- › Afin d'améliorer la précision de la provenance de la viande, les Éleveurs de porcs du Québec rencontrent les principaux détaillants du Québec deux ou trois fois par année pour accroître la présence et la visibilité du porc québécois sur leurs tablettes.
- › Depuis plusieurs années, les Éleveurs de porcs du Québec appuient une campagne de communication grand public, le Porc du Québec, afin de sensibiliser les consommateurs sur la viande de porc d'origine québécoise. Cette campagne comprend des activités telles que l'événement gourmand Bête et Fête, l'association avec des chefs vedettes de renom comme Ricardo, l'encart gourmand dans le journal *La Presse*, la campagne publicitaire télé, magazine et Web Exigez le porc du Québec, ou la publication d'un livre de recettes sur les 32 coupes de porc. Toutes ces initiatives contribuent également au rayonnement du savoir-faire des éleveurs.

8.3 CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE LOCALE

Que ce soit sur la base des emplois créés ou de PIB généré, la filière porcine est un important moteur économique dans plusieurs régions du Québec. Sur le plan des recettes monétaires générées, il s'agit du deuxième secteur en importance dans l'économie agroalimentaire québécoise, participant à 16 %³⁷ des recettes provinciales. Le défi pour les Éleveurs de porcs du Québec est de veiller au dynamisme du secteur de façon durable et proactive.

CRÉATION DE VALEUR À L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

Les Éleveurs de porcs du Québec évaluent annuellement la contribution économique du secteur, non seulement rattachée aux élevages, mais aussi entraînée par l'ensemble de la filière. Les données ci-dessous présentent les principaux indicateurs pour 2012.

TABLEAU 8.1
CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE PORCINE AU QUÉBEC EN 2012

	ÉLEVAGE	ABATTAGE	FILIÈRE PORCINE
Nombre d'emplois (directs et indirects)	10 627	13 449	24 076
Salaire et traitement avant impôt	370 M\$	561 M\$	931 M\$
Valeur ajoutée à l'économie québécoise	924 M\$	1,22 G\$	2,14 G\$
Apports aux revenus gouvernementaux (provincial et fédéral)	65 M\$	88 M\$	153 M\$
Parafiscalité québécoise et fédérale	62 M\$	140 M\$	202 M\$

Source : Impact économique de la filière porcine au Québec pour l'année 2012, MCE Conseils, janvier 2014.



37. Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2012, MAPAQ.

APPROVISIONNEMENT LOCAL ET RESPONSABLE

- › Le principal intrant utilisé en production porcine est le grain destiné à l'alimentation des animaux. Dans une ration typique servie aux porcs à l'engraissement, le maïs représente plus de 60 % de la moulée³⁸. Afin de combler ce besoin, les éleveurs s'approvisionnent principalement au Québec, bien que cela puisse varier d'une année à l'autre en fonction des volumes produits au Québec et de la qualité des récoltes³⁹.
- › Un peu plus d'un cinquième des éleveurs de porcs ont déclaré avoir recours à des critères d'approvisionnement pour baliser leurs achats, certains d'entre eux allant jusqu'à se procurer plus de 50 % de leurs intrants selon ces critères. Les principaux critères mentionnés sont l'achat local, l'usage de produits biodégradables ou biologiques⁴⁰.

8.4 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R ET D)

La R et D permet à la filière d'innover, d'accroître la performance des systèmes de production et donc d'allier compétitivité et développement durable. En collaboration avec leurs partenaires, les Éleveurs de porcs du Québec soutiennent, financent et coordonnent de nombreux projets de R et D.

INVESTISSEMENTS EN R ET D

Ce sont plus d'un demi-million de dollars que les Éleveurs de porcs du Québec investissent en R et D annuellement. Grâce à l'effet levier de la mise de fonds des Éleveurs de porcs du Québec, le portefeuille des projets de recherche en cours atteint presque 10 millions de dollars dans plus de 30 projets de recherche⁴¹ abordant notamment la qualité du produit, le bien-être animal et la santé des animaux.



38. Site Internet CDPQ : <http://www.cdpq.ca/information-sur-le-secteur-porcine/enjeux-de-la-filiere/ethanol.aspx>

39. Information basée sur des échanges avec des experts du Groupe AGÉCO.

40. Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012.

41. Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012.



PORCIMA

Les Éleveurs de porcs du Québec ont mis en place, en 1993, la corporation de recherche Porcima. Celle-ci a pour objectif principal d'améliorer les procédés d'élevage. Les projets de recherche portent sur les thématiques suivantes :

- › *La commercialisation et la qualité du produit.*
- › *L'économie de la production.*
- › *La génétique et la régie d'élevage.*
- › *La protection de l'environnement.*
- › *La santé et le bien-être animal.*

Porcima dispose d'un budget annuel de plus de 500 000 \$. Depuis sa mise sur pied, Porcima a soutenu la réalisation d'une centaine de projets de recherche. Douze projets de recherche sont en cours, parmi lesquels :

- › *Approche multidisciplinaire – amélioration de la cohabitation entre productions animales.*
- › *Bien-être des truies reproductrices,*
- › *Bonnes pratiques en matière d'utilisation des médicaments.*
- › *Chargement et conception des véhicules de transport.*

PARTICIPATION À DES COMITÉS SCIENTIFIQUES

En plus de leur contribution financière à des projets de recherche, les Éleveurs de porcs du Québec participent à des programmes et à des comités scientifiques (Tableau 8.2). Les Éleveurs de porcs du Québec siègent également au Conseil d'administration de la Grappe porcine canadienne de R et D (*Swine Innovation Porc*), du CDPQ (Centre de développement du porc du Québec) et de l'IRDA (Institut de recherche et développement en agroenvironnement).

TABLEAU 8.2

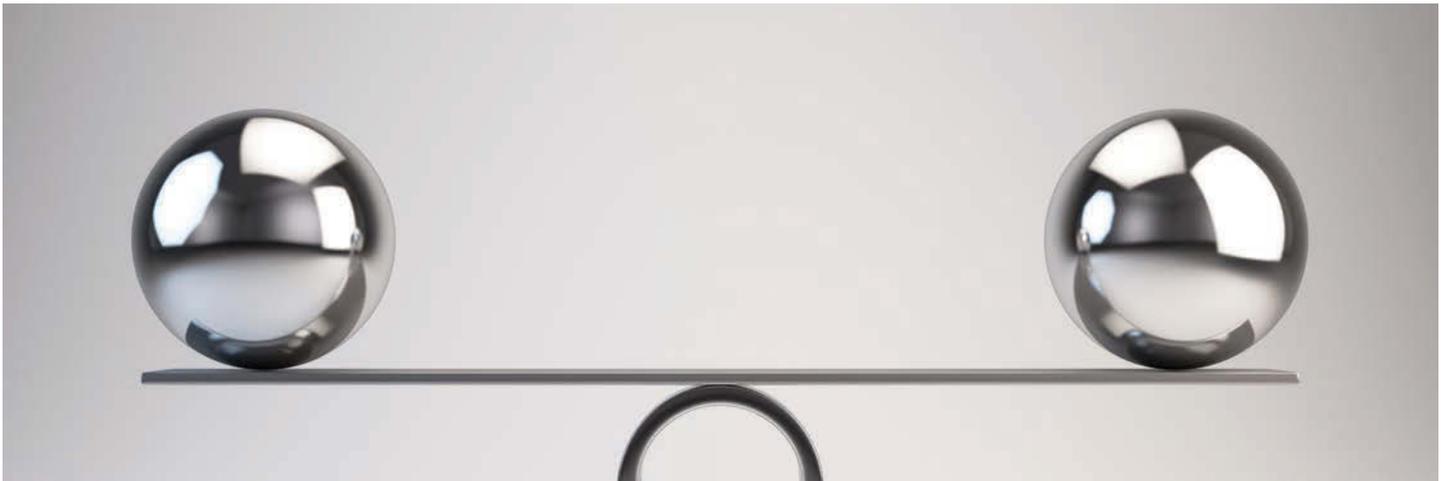
PRINCIPAUX COMITÉS DE RECHERCHE AUXQUELS LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC PARTICIPENT ET ENJEUX DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ASSOCIÉS

Organisation	Domaine de recherche	Type de comité	Enjeux associés
Chaire de recherche en salubrité des viandes du Québec (CRSV)	<ul style="list-style-type: none"> › Hygiène et salubrité des viandes › Épidémiologie et contrôle des pathogènes alimentaires dans l'approche de la ferme à la table 	Comité de gestion	Salubrité
Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc (GREMIP)	<ul style="list-style-type: none"> › Pathogénie des infections bactériennes chez le porc 	Comité de gestion	Santé animale
Centre de recherche en infectiologie porcine et aviaire (CRIPA)	<ul style="list-style-type: none"> › Maladies infectieuses porcines et aviaires 	Comité technique	Santé animale et salubrité
Chaire de recherche sur les monogastriques de l'Université Laval (Chaire en démarrage)	<ul style="list-style-type: none"> › Alimentation animale 	Comité de gestion	Santé animale et économie



8.5 GESTION DES RISQUES ET COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Les éleveurs de porcs sont confrontés à de nombreux risques liés aux conditions d'élevage et à l'évolution des marchés. Ces derniers peuvent affecter les revenus et la situation financière des entreprises. À l'initiative des Éleveurs de porcs du Québec ou d'autres intervenants du secteur, des outils ont été conçus pour appuyer les éleveurs dans la gestion des risques, leur permettant de mieux faire face aux aléas du marché, de manière à assurer leur compétitivité et leur rentabilité. De fait, les Éleveurs de porcs du Québec travaillent activement à accroître les revenus tirés des marchés. L'atteinte de cet objectif contribue également à diminuer le recours au soutien public mis à la disposition du secteur dont les Éleveurs de porcs du Québec sont soucieux de faire un usage efficace et adéquat.



OUTILS PUBLICS DE GESTION DES RISQUES

- › Les éleveurs de porcs au Québec peuvent bénéficier de programmes gouvernementaux de gestion du risque administrés par la Financière agricole du Québec (FADQ). Le programme ASRA (**Assurance stabilisation des revenus agricoles**) permet de verser une compensation aux éleveurs lorsque le prix moyen de vente du produit est inférieur à une certaine cible, basée sur les coûts de production du porc au Québec. Pour l'année 2012, le programme a versé **280 millions de dollars au secteur porcin** au Québec⁴² (comparativement à 172,6 millions de dollars en 2011⁴³). Les éleveurs de porcs contribuent pour un montant équivalent au tiers de l'intervention du programme, la différence étant prise en charge par l'État. Par ailleurs, le paiement de la contribution est modulé selon la taille des entreprises. Rappelons également que le versement des contributions de l'ASRA est soumis au principe d'écoconditionnalité (cf. section 5.3).
- › L'ASRA agit en complémentarité avec les programmes **Agri-investissement** et **Agri-Québec**. Ces programmes d'autogestion des risques, administrés par la FADQ, permettent aux entreprises participantes de déposer annuellement un montant dans un compte et de recevoir, en contrepartie, un montant équivalent des gouvernements. En 2012, **920 entreprises porcines** ont participé à ces programmes, pour une somme totale de près de **39 millions de dollars**, incluant la contribution gouvernementale⁴⁴.
- › Avec la même logique de partage des coûts entre le gouvernement et l'entreprise pour stabiliser le revenu de l'éleveur, le programme **Agri-stabilité**⁴⁵ permet aux éleveurs de protéger leurs activités agricoles contre des pertes importantes de revenus agricoles. La contribution du gouvernement se déclenche selon la fluctuation de la marge de l'éleveur par rapport à une référence historique⁴⁶.

ÉPISODE TURBULENT

Au cours des années 2006 à 2008, le secteur porcin québécois a dû composer avec des prix en forte baisse, notamment liée à l'importante appréciation de la devise canadienne. Le programme ASRA a été fortement sollicité afin de compenser les pertes de revenus des éleveurs. Alors que le solde du fonds ASRA était en équilibre en 2006, un déficit s'est progressivement creusé pour atteindre près de 690 millions de dollars en 2009. Par contre, grâce à la mise en place de la dernière convention de mise en marché collective et de la hausse des prix sur le marché, la situation se résorbe et le déficit du fonds ASRA attribuable devrait être réduit à moins de 310 millions de dollars à la fin de 2013. Le soutien public demeure néanmoins un enjeu préoccupant pour le secteur.

42. FADQ. Statistiques Assurance stabilisation, 2014.

43. FADQ. Statistiques Assurance stabilisation, 2012.

44. FADQ. Statistiques Agri-investissement et Agri-Québec, 2012, en date du 5 mai 2014.

45. Programme du gouvernement canadien, développé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, mais géré au Québec par la FADQ.

46. Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) intervient en complémentarité avec le programme Agri-stabilité.

Les entreprises participantes recevront le montant le plus élevé des contributions gouvernementales de l'ASRA ou du paiement calculé au programme Agri-stabilité.

OUTILS DE GESTION À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE

Outre le soutien gouvernemental, les éleveurs disposent de plusieurs outils qui leur permettent d'avoir des pratiques de saine gestion financière et d'accroître leurs compétences en matière de gestion technico-économique. Par exemple :

- › Les entreprises peuvent profiter des **services-conseils**, en partie subventionnés et chapeautés par le réseau Agriconseils de chacune des régions, dans les domaines de la régie d'élevage, de la gestion financière, du transfert de ferme, etc. Le bilan socioéconomique réalisé en 2012 démontre que près de la **moitié des éleveurs** ayant participé à l'étude **ont une formation solide en plus d'avoir recours à des services-conseils en gestion**.
- › Les Éleveurs de porcs du Québec, en concertation avec leurs partenaires, proposent aussi un ensemble de services de formation à leurs membres et à leurs conseillers, afin de mobiliser leur compétence en matière de gestion. Par exemple, le Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA) a organisé, en 2011 et 2012, des formations auprès d'une centaine de vétérinaires et d'agronomes pour le déploiement d'**analyses multidisciplinaires en santé-économie** chez près de 70 éleveurs de porcs.
- › Les Éleveurs de porcs du Québec mettent à disposition de leurs membres un outil privé de gestion des risques connu sous le nom de **Service de gestion de risque du marché** (SGRM). Le SGRM offre un service de transaction de contrats à livraison différée, une formation sur l'utilisation des marchés à terme dans un contexte de contrepartie et de l'information sur les marchés porcins.

ÉTUDE SUR LES COÛTS DE PRODUCTION

Depuis sept ans, les Éleveurs de porcs du Québec soutiennent la réalisation d'une étude visant à suivre l'évolution annuelle des coûts de production à l'échelle des entreprises. À travers cette étude, dont les résultats sont publiés annuellement, les Éleveurs de porcs du Québec veulent sensibiliser leurs membres à l'importance de connaître leurs coûts de production, mesurer l'effet de différents facteurs affectant le coût de production (prix de l'énergie, des céréales, etc.) et définir leurs actions pour minimiser ces impacts.





8.6 ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

POUR SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS EFFICACES ET INNOVANTES VISANT À AMÉLIORER LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES

Les actions à accomplir d'ici 2016

8. Promouvoir l'utilisation de services-conseils en gestion, la formation continue des éleveurs et le recours aux outils de gestion des risques, par exemple en y consacrant une rubrique (à parution régulière) dans le magazine *Porc Québec*.
9. Mettre en place une vigie sur l'évolution des coûts du secteur, à partir de l'enquête sur les coûts de production :
 - a. valoriser les résultats pour mettre au point des indicateurs ou un tableau de bord destinés aux éleveurs et à leurs conseillers.

Les actions en continu

- > Poursuivre la stratégie d'adaptation des entreprises permettant la restructuration financière des entreprises et le réinvestissement afin de réduire les coûts de production.
- > Poursuivre les efforts de promotion générique du Porc du Québec.
- > Poursuivre la valorisation du produit via l'octroi de commandites pour appuyer des organismes ou des événements.

Participation et collaboration des partenaires

- > S'assurer, avec les partenaires concernés, que l'offre de services-conseils consacrés à la production porcine soit adéquate en qualité et en quantité.
- > Mettre en place une veille stratégique permanente pour déterminer les opportunités et les exigences des marchés d'exportation et du marché intérieur.
- > Organiser annuellement un partenariat d'envergure avec un détaillant qui se traduit par une mise en valeur distincte des produits de porc du Québec (promotion circulaire, promotion magasin, tournée des éleveurs chez les détaillants, etc.).



BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS

ET RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

L'acceptabilité sociale est au cœur des préoccupations des Éleveurs de porcs du Québec. Sans une cohabitation harmonieuse avec les communautés rurales, le secteur de la production porcine ne peut se développer durablement. Au-delà du respect des normes environnementales, les actions posées par les éleveurs de porcs doivent donc aussi être réfléchies dans une perspective de réduction des nuisances pour favoriser un meilleur voisinage. À cet égard, les Éleveurs de porcs du Québec ont réalisé en 2012 le bilan socioéconomique de la production porcine au Québec⁴⁷. Cet état des lieux a permis de constater que les éleveurs de porcs sont globalement des acteurs socialement engagés vis-à-vis de leur communauté et de leurs travailleurs. L'étude indique toutefois qu'il y a place à davantage d'engagements, notamment en ce qui a trait à la formation continue des employés ou encore aux pratiques d'épandage en vue de minimiser les odeurs. Ces gestes contribuent à la fois à une meilleure acceptabilité sociale, mais aussi à la valorisation du secteur, de la production et du métier d'éleveur de porcs.

9.1 COHABITATION

Le secteur porcin québécois a été critiqué au début des années 2000 pour les impacts environnementaux, mais aussi pour les nuisances (odeurs, bruits, poussières) occasionnées aux communautés avoisinantes par les activités de production. Les Éleveurs de porcs du Québec et leurs membres ont réagi en mettant en place des mesures favorisant une cohabitation plus harmonieuse avec le voisinage.

PRATIQUES DE COHABITATION HARMONIEUSE⁴⁸

- › Le bilan socioéconomique réalisé en 2012 a évalué les pratiques des éleveurs en matière de cohabitation. L'étude conclut que plus de la moitié des éleveurs favorisent de bonnes pratiques à cet égard, notamment en choisissant des périodes d'épandage du lisier à l'extérieur des périodes de vacances (ex. : jour férié, fin de semaine, etc.) ou encore en offrant des services non rémunérés à la population locale (ex. : déneigement, accès à des équipements, etc.).
- › Afin de limiter les odeurs dues à l'élevage ou à l'épandage du lisier, certains éleveurs (environ 60 %) disposent de haies brise-vent autour de leurs champs ou de leurs bâtiments. En plus d'embellir le paysage local et de contribuer à la biodiversité, ces méthodes permettent de limiter les risques de conflits avec le voisinage et de favoriser une meilleure cohabitation avec la population locale.
- › La plupart des éleveurs utilisent des méthodes qui permettent de minimiser les odeurs pendant les épandages, telles que les rampes basses avec incorporation superficielle et rapide du lisier.
- › Les enjeux de cohabitation ont été particulièrement débattus au cours des années 2000. Afin d'aider les éleveurs à y répondre, les Éleveurs de porcs du Québec ont élaboré des outils et offert de l'accompagnement à ses membres. Par exemple, en 2005, l'association a développé un guide de bon voisinage dans le cas particulier de projet de consolidation de sites d'élevage porcin soumis à des consultations publiques⁴⁹. En 2009, l'organisation a aussi effectué un diagnostic agroenvironnemental des entreprises porcines de Charlevoix afin d'informer les gestionnaires d'entreprise de leur situation agroenvironnementale et de faire connaître aux responsables municipaux les actions des éleveurs de porcs en matière de protection du sol, de l'eau et de l'air. Peu de nouvelles initiatives dans ce domaine ont cependant été entreprises au cours des dernières années.

47. Le Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec est disponible sur demande.

48. Information tirée du Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012.

49. Guide pratique du producteur pour les projets de consolidation des sites d'élevage porcin soumis à la consultation publique, Éleveurs de porcs du Québec, disponible sur Internet : http://leseleveursdeporcsduquebec.com/upa_porcs_files/federations/pdf/centre_de_doc/FPPQ_guide.pdf

9.2 ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ LOCALE

Les Éleveurs de porcs du Québec sont une organisation soucieuse de s'engager dans sa communauté. Son engagement s'exprime notamment par le soutien qu'elle accorde à diverses causes et organisations. En répondant aux critères définis dans la politique de dons et commandites, les Éleveurs de porcs du Québec soutiennent annuellement de nombreuses organisations.

FONDATION TIRELIRE

- › Les Éleveurs de porcs du Québec ont mis en place la **Fondation Tirelire en 2004**. Financée majoritairement par les contributions des éleveurs de porcs et la collecte de dons auprès des partenaires de la filière et des consommateurs, la Fondation offre un soutien aux organismes communautaires qui proposent des solutions collectives contre la faim au Québec.
- › Depuis ses débuts, la Fondation Tirelire a remis **1 810 000 \$** (en argent et dons de viande) à **près de 100 organismes qui luttent contre la faim** dans la province⁵⁰. En 2013, la Fondation a fait des dons en viande, totalisant la somme de 60 000 \$, à différents organismes répartis dans toutes les régions de la province⁵¹ grâce au Salon des vins et autres activités connexes. En 2014, la Fondation Tirelire a cessé ses activités et a été intégrée dans le plan de commandites des Éleveurs de porcs du Québec. La forte implication des éleveurs de porcs dans leurs communautés et auprès d'organismes bienfaiteurs demeure ainsi bien réelle.



50. Communication par les Éleveurs de porcs du Québec en 2014.

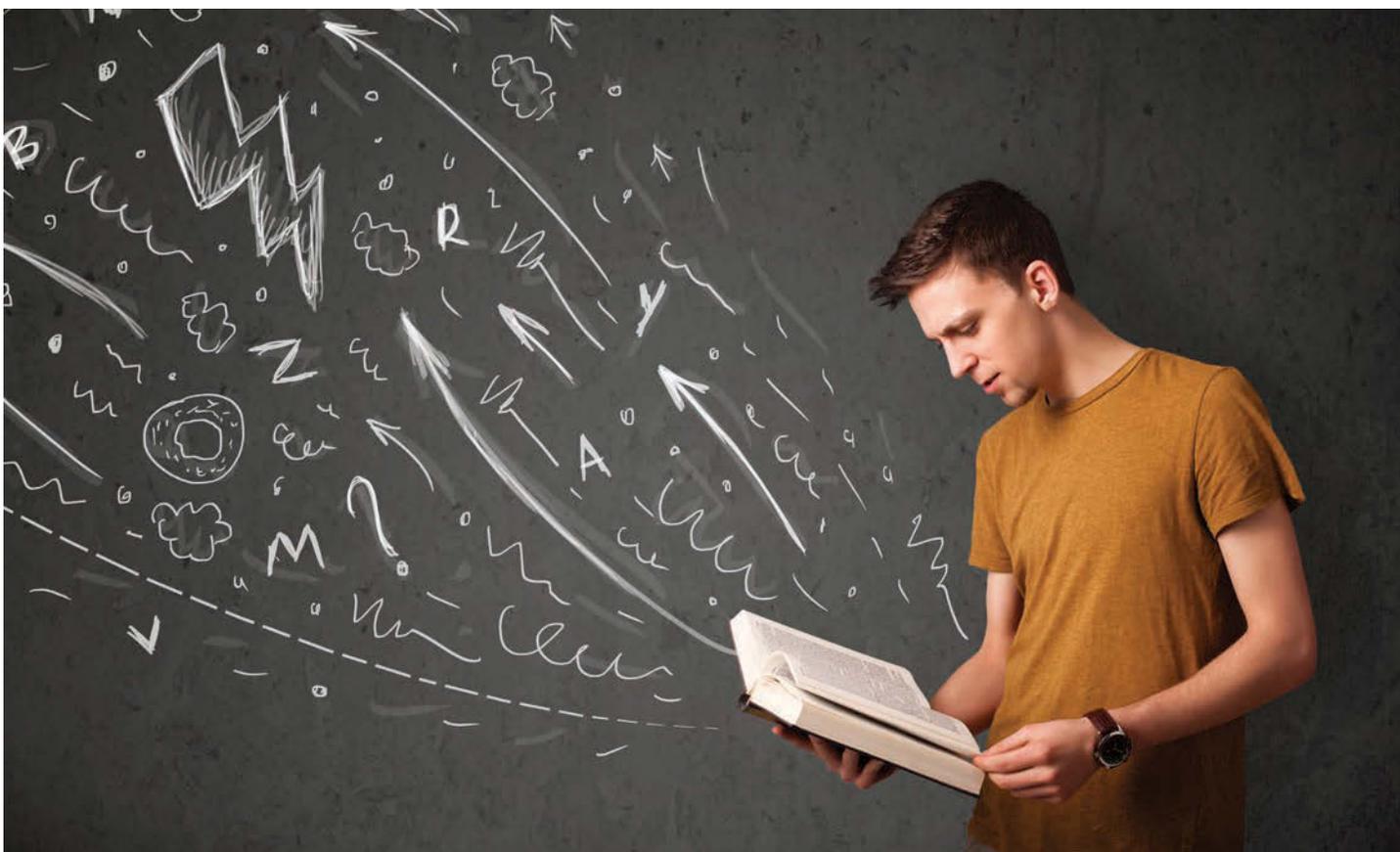
51. Ibid.

COMMANDITES

- Depuis le printemps 2013, les Éleveurs de porcs du Québec ont mis en place une politique officielle encadrant les commandites. Celle-ci repose sur la mise en valeur du produit et/ou de la profession ainsi que sur l'appui à des organismes ou à des événements générant des retombées importantes pour l'organisation, tels que la fondation du CHUM, l'Ordre des diététistes du Québec, les Jeux d'été de Sherbrooke, la Relève (qui vise notamment le transfert de connaissances) ou encore le Festival du cochon de Ste-Perpétue. Annuellement, plus d'une vingtaine de partenariats sont enregistrés totalisant environ 75 000 \$ versés en commandites par les Éleveurs de porcs du Québec. À cette somme s'ajoutent 48 000 \$ versés en commandites par les syndicats régionaux à des organismes et événements dans leur communauté.

BOURSES D'ÉTUDE

Depuis 1998, les Éleveurs de porcs du Québec disposent également d'un programme de bourses d'études. Annuellement, l'organisation octroie une bourse d'excellence d'une valeur maximale de 25 000 \$ pour la réalisation d'études de 2^e cycle.



9.3 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET VALORISATION DU TRAVAIL

L'accès à une main-d'œuvre spécialisée⁵² demeure un défi pour l'ensemble du secteur agricole. Le métier d'éleveur de porcs demande de la technicité et du savoir-faire, dans les domaines de la régie de troupeau, mais aussi de la gestion financière, des ressources humaines, de l'environnement et du bien-être animal. Les Éleveurs de porcs du Québec contribuent au renforcement des capacités des éleveurs par le biais de guides et de la réalisation de formations techniques. Attirer les jeunes talents et la relève de la profession est également un enjeu considéré prioritaire dans le secteur.

⁵². Basée sur une communication avec les employés des Éleveurs de porcs du Québec.

FORMATION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES ET GESTION DE LA RELÈVE

Outre la promotion de la formation scolaire de niveau collégial voire universitaire (chef d'entreprise) ou professionnel (ouvrier agricole), les Éleveurs de porcs du Québec, en collaboration avec AGRICarières⁵³, ont élaboré un **Programme d'apprentissage en milieu de travail** (PAMT) particulier au secteur porcin. Celui-ci vise à accroître les compétences des travailleurs en transférant les connaissances et le savoir-faire de l'éleveur à un employé dans le cadre d'une démarche reconnue et certifiée se déroulant en milieu de travail. Depuis la création du PAMT en 2008, 27 % des entreprises y ont participé⁵⁴. Par ailleurs, les Éleveurs de porcs du Québec appuient AGRICarières et les autres comités sectoriels de main-d'œuvre concernés dans la mise en place d'actions pour attirer les jeunes vers les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Mentionnons par exemple les programmes de formation et de stages agricoles destinés aux jeunes. En effet, pour la formation de travailleurs agricoles en production porcine, la Fédération régionale Côte-du-Sud avait comme initiative d'aller rencontrer les conseillers d'orientation pour valoriser auprès d'eux le métier d'ouvriers agricoles et faire en sorte qu'ils puissent bien conseiller les jeunes sur les différentes formations⁵⁵.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES

Le secteur de l'élevage de porcs, tout comme le secteur agricole en général, poursuivent leurs efforts pour améliorer les conditions de travail et de rémunération des employés agricoles. **En 2012, le salaire moyen offert aux employés agricoles dans le secteur porcin se situait bien au-delà du salaire minimum et était même au-dessus du salaire moyen offert dans le secteur agricole québécois en général**⁵⁶. L'octroi de primes à la performance est également une pratique courante, tandis que la majorité des éleveurs offrent des avantages sociaux à leurs employés. Cependant, des améliorations sont à considérer à d'autres égards, notamment au chapitre du paiement des heures supplémentaires ou encore de la formalisation par écrit des conditions de travail⁵⁷.



53. AGRICarières (Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole).

54. Ibid.

55. Communication interne, Éleveurs de porcs du Québec, juillet 2013.

56. En 2012, plus de 80 % des répondants offraient un salaire supérieur au salaire médian du secteur agricole québécois qui s'élevait à 13,00 \$/h en 2011 (dernière référence disponible). Le salaire minimum était de 9,90 \$/h en 2012. Information tirée du Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012.

57. Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL⁵⁸

- › La plupart des entreprises porcines au Québec (environ les trois quarts d'entre elles) adoptent des pratiques en santé et sécurité par l'entremise des procédures d'urgence ou encore en offrant de la formation à leurs employés.
- › Au Québec, plusieurs organisations, telles que la Commission en santé et sécurité du travail (CSST) et l'UPA, s'engagent dans des actions pour favoriser la prévention des accidents de travail dans les fermes. L'UPA organise par exemple le concours Initiatives de prévention à la ferme. Des guides sont également mis à la disposition des éleveurs pour adopter des pratiques de prévention, comme le *Guide de prévention des intoxications : Gaz de lisier*.

INTÉGRATION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Les entreprises porcines ont de plus en plus souvent recours à l'embauche de travailleurs étrangers (environ 10 % des entreprises du secteur⁵⁹) pour couvrir leurs besoins de main-d'œuvre. Il s'agit d'une pratique relativement nouvelle dans le secteur porcin québécois, contrairement au secteur maraîcher où elle est beaucoup plus répandue. Elle impose certains défis d'intégration pour les entreprises, qui doivent offrir des conditions de travail facilitant l'intégration des travailleurs, tout en étant équitables quant aux nouvelles normes québécoises. Selon le bilan socioéconomique de la production porcine réalisé en 2012, **75 % des travailleurs étrangers temporaires du secteur porcin ont ainsi eu accès à un moyen de transport pour se déplacer, ou encore ont eu la possibilité de communiquer dans leur langue maternelle avec leur employeur ou les autres travailleurs permanents afin de bien faire connaître leurs besoins**⁶⁰.

58. Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012

59. Ibid.

60. Information tirée du Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, Groupe AGÉCO, 2012.

POURSUIVRE LA DÉMARCHE D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE, DE COHABITATION HARMONIEUSE ET D'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR POUR LES TRAVAILLEURS ET LA RELÈVE

Les actions à accomplir d'ici 2016

- 10. Valoriser et diffuser par la tenue d'activités régionales d'échanges entre, d'une part, les intervenants agricoles, acteurs socioéconomiques et politiques, et, d'autre part les citoyens :
 - a. les initiatives et les outils mis au point par les Éleveurs de porcs du Québec qui favorisent la cohabitation harmonieuse entre les éleveurs et leur communauté.
 - b. les outils et documents développés par les Éleveurs de porcs du Québec en agroenvironnement ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.
- 11. Promouvoir le secteur porcin afin d'assurer la rétention et l'emploi de ressources formées, compétentes et qualifiées :
 - a. S'assurer que le secteur porcin est bien représenté au sein d'organisations œuvrant activement pour la relève et le recrutement postsecondaire en agriculture et agroalimentaire.
 - b. Faire connaître aux éleveurs de porcs le PAMT en production porcine pour leurs employés qui n'ont pas de formation scolaire.
- 12. Mettre à jour les indicateurs des pratiques favorisant le bien-être des travailleurs agricoles et la cohabitation harmonieuse avec la communauté mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.

Les actions en continu

- › Maintenir le soutien aux organismes communautaires de lutte contre la faim.
- › Poursuivre les efforts pour la valorisation de la profession et l'acceptabilité sociale de la production par la mise en œuvre de différentes initiatives visant une meilleure compréhension du secteur.

Participation et collaboration des partenaires

- › Collaborer à la mise en œuvre d'une stratégie d'appui à la relève et au démarrage d'entreprises porcines.
- › Continuer les actions visant à améliorer la formation des travailleurs agricoles, en concertation avec les intervenants concernés.
- › En collaboration avec les partenaires, mettre à jour les connaissances scientifiques et l'identification des bonnes pratiques relatives aux bâtiments et aux technologies réductrices d'émission d'odeurs en vue d'en promouvoir la mise en œuvre à la ferme.





10

INDEX DES THÈMES, SOUS-THÈMES

ET INDICATEURS DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

L'évaluation de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec a été réalisée sur la base de l'index ci-dessous. Celui-ci couvre les thèmes, sous-thèmes et indicateurs des Lignes directrices SAFA, version pilote 1.1⁶¹,⁶². Les indicateurs présentés ont été sélectionnés parmi les 60 indicateurs proposés par les Lignes directrices SAFA sur la base d'une démarche méthodologique présentée à l'Annexe B. Certains thèmes, sous-thèmes et indicateurs recommandés par les Lignes directrices ont ainsi été adaptés ou non pris en considération pour les raisons suivantes :

- › Le thème/sous-thème/indicateur n'était pas adapté ou n'était pas représentatif du secteur porcin québécois;
- › Un thème/sous-thème/indicateur différent était utilisé dans des publications précédentes (ex. : ACV sociale et environnementale);
- › L'information nécessaire pour répondre à l'indicateur n'était pas disponible;
- › La divulgation de l'information était considérée comme stratégique ou confidentielle;
- › L'indicateur ne concernait pas le secteur porcin.

Les titres des quatre dimensions des Lignes directrices SAFA ont été modifiés dans le rapport afin d'adapter le langage de l'organisation et de son secteur. Par exemple, le terme « bien-être social », traduction de SAFA pour *social well-being* avait une connotation tout autre au Québec et n'était pas du tout approprié. Le terme « bien-être des travailleurs et de la communauté » a été privilégié. Par ailleurs, le thème **E6 Bien-être des animaux** est présenté sous la dimension **Intégrité environnementale** dans les Lignes directrices SAFA. Cet enjeu, considéré prioritaire au moment de la consultation des parties prenantes internes et externes, fait l'objet d'une dimension à part entière dans le premier rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec (voir chapitre 7 « Bien-être animal, santé animale et salubrité »). Les sous-thèmes sur la traçabilité, la qualité et la salubrité sont également traités dans ce même chapitre, puisqu'ils sont liés au bien-être animal.

À noter également que plusieurs indicateurs socioéconomiques utilisés dans ce rapport ont été tirés du bilan socioéconomique réalisé en 2012 par les Éleveurs de porcs du Québec. La majorité d'entre eux étaient similaires à ceux proposés dans le cadre SAFA et ont été par conséquent arrimés au cadre de l'évaluation. D'autres, particuliers au bilan socioéconomique, ont été ajoutés à l'index. La liste des indicateurs et les résultats du bilan socioéconomique de la production porcine au Québec sont disponibles sur demande auprès des Éleveurs de porcs du Québec.

61. La version 1.1 des Lignes directrices SAFA est disponible sur le site Internet de la FAO. Les définitions des thèmes et sous-thèmes sont présentées dans le référentiel : <http://www.fao.org/docrep/017/ap773e/ap773e.pdf>

62. La version finale des Lignes directrices SAFA est disponible sur le site Internet de la FAO. <http://www.fao.org/nr/sustainability/evaluations-de-la-durabilite-safa/fr/>

☑ **INDICATEURS SAFA ADAPTÉS OU AJOUTÉS POUR LE RAPPORT DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.**

DIMENSION 1 : BONNE GOUVERNANCE			
Thème	Sous-thème	Indicateur	Chapitre correspondant
G1 Structure de gouvernance	Éthique corporative	Existence d'une mission incluant les objectifs économiques, sociaux et environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 2 : Éleveurs de porcs du Québec au service de leurs membres/<i>Mission des Éleveurs de porcs du Québec</i> › Chap. 4 : Engagements des Éleveurs de porcs du Québec en matière de responsabilité sociale
	Respect des exigences	Existence de politiques ou de pratiques visant à anticiper les risques et les impacts des activités en vue d'en limiter les effets négatifs pour les parties prenantes	› Chap. 5.3 : Conformité aux exigences et promotion des bonnes pratiques
G2 Reditio de comptes	Audit holistique	Existence d'informations publiquement disponibles et mises à jour sur les performances économiques, sociales et environnementales de l'organisation	› Chap. 5.4 : Communication et dialogue/ <i>Information et communication</i>
	Responsabilité	Définitions des rôles et responsabilités sur la performance en matière de développement durable : claires à tous les niveaux de l'organisation, font partie des profils des postes et des évaluations des employés, et sont tenues en compte dans la performance des services	› Chap. 5.1 : Structure de gouvernance des Éleveurs de porcs du Québec
G3 Participation	Dialogue avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> › Existence d'une procédure ou pratique qui détermine et définit les parties prenantes de façon juste et complète › Parties prenantes, avec qui l'entreprise collabore, qui sont déterminées et dont les exigences sont considérées dans les processus de décision › Existence d'un forum réunissant les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 3 : Démarche poursuivie/<i>Consultation des parties prenantes</i> › Chap. 5.4 : Communication et dialogue/<i>Dialogue avec les parties prenantes</i> › Ibid.
G4 Respect du droit	Équité d'engagement, légitimité et transparence	Organisation transparente et claire dans ses pratiques d'approvisionnement responsable, en prévoyant une négociation ouverte des contrats et n'empêchant pas le fournisseur d'avoir accès à l'information nécessaire	› Chap. 8.1 : Mise en marché
	Coresponsabilité	<ul style="list-style-type: none"> › Existence d'un code de conduite qui exige le respect le plus strict des exigences environnementales et sociales en vigueur là où se déroulent les opérations de l'entreprise › Contribution de l'entreprise au droit et à la réglementation 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 2 : Éleveurs de porcs du Québec au service de leurs membres/<i>Plan conjoint</i> › Chap. 5.3 : Conformité aux exigences et promotion des bonnes pratiques › Chap. 8.1 : Mise en marché
G5 Gestion holistique	Développement durable dans la gestion	Existence ou preuve de pratiques mises en œuvre qui tient en compte la gestion des compromis et les synergies entre les différents aspects du développement durable dans les opérations	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 5 : Structure de gouvernance démocratique, représentative et engagée/<i>Plan stratégique</i> › Chap. 5.1 : Structure de gouvernance des Éleveurs de porcs du Québec/<i>Comités consultatifs</i>
	Production certifiée	Production qui se déroule sur des sites certifiés selon des systèmes reconnus de gestion sociale et environnementale	› Chap. 5.3 : Conformité aux exigences et promotion des bonnes pratiques/ <i>Éleveurs à la fine pointe des exigences du marché</i>



☑ **INDICATEURS SAFA ADAPTÉS OU AJOUTÉS POUR LE RAPPORT DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.**

DIMENSION 2 : INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE			
Thème	Sous-thème	Indicateur	Chapitre correspondant
E1 Atmosphère	Gaz à effet de serre, pollution de l'air	<ul style="list-style-type: none"> › Émissions de GES calculées ☑ › Mise en place de mesures de prévention et d'atténuation ☑ › Intensité des émissions GES réduite par rapport à celle de produits similaires fabriqués ailleurs ☑ › Mise en place de mesures de réduction des émissions de polluants atmosphériques 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 6.3 : Gaz à effet de serre (GES) › Chap. 6.5 : Engagement pour une gestion respectueuse de l'environnement › Ibid. › Ibid.
E2 Eau potable	Quantité d'eau	<ul style="list-style-type: none"> › Calcul de l'utilisation totale d'eau potable provenant de toutes les sources (eau du robinet, des rivières, des puits, du réseau collectif, en m³) ☑ › Mise en place de mesures de réduction de la quantité d'eau ☑ 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 6.1 : Gestion optimale de l'eau/ <i>Quantité d'eau</i> › Ibid.
	Qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> › Mise en place de mesures de protection pour favoriser la qualité de l'eau ☑ 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 6.1 : Gestion optimale de l'eau/ <i>Qualité de l'eau</i>
E3 Sol	Substance organique/ Gestion du lisier ☑	<ul style="list-style-type: none"> › Mise en place de mesures pour améliorer la gestion du lisier ☑ 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 6.2 : Gestion du lisier
	Qualité chimique	<ul style="list-style-type: none"> › Abstention d'appliquer des substances qui peuvent causer la pollution des sols (métaux lourds, HAP*, pesticides, fertilisants et résidus d'antibiotiques) 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 6.1 : Gestion optimale de l'eau/ <i>Qualité de l'eau</i>
	Dégradation et désertification des terres	<ul style="list-style-type: none"> › Existence et mise en œuvre efficace de la conservation des sols et/ou des mesures de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 6.1 : Gestion optimale de l'eau/ <i>Qualité de l'eau</i>
E5 Matériaux et énergie	Réduction et disposition des déchets	<ul style="list-style-type: none"> › Déchets éliminés correctement (suivi des déchets réutilisés, recyclés, compostés, récupérés) ☑ 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 6.4 : Énergie et valorisation des sous-produits
E6 Bien-être des animaux	Absence de stress	<ul style="list-style-type: none"> › Animaux logés dans des conditions adéquates (lumière, aération, bruit, espace, hygiène, fourniture d'eau), gardés en conformité avec ce qu'exigent leur condition physique et l'expression de leurs comportements naturels › Animaux exempts de maladies ou de blessures 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 7.1 : Gestion du bien-être animal › Chap. 7.2 : Santé animale et traçabilité
	Conditions appropriées	<ul style="list-style-type: none"> › Animaux qui ont la possibilité d'exprimer des comportements normaux (espace, matériel mis à disposition, contact avec les congénères) 	<ul style="list-style-type: none"> › Chap. 7.1 : Gestion du bien-être animal

☑ **INDICATEURS SAFA ADAPTÉS OU AJOUTÉS POUR LE RAPPORT DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.**

DIMENSION 3 : RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

Thème	Sous-thème	Indicateur	Chapitre correspondant
C1 Investissement	Investissement interne	<ul style="list-style-type: none"> Investissements suffisants consacrés à la recherche, au renforcement des capacités et aux infrastructures pour améliorer la performance dans le domaine de la durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Chap. 8.4 : Recherche et développement (R et D)
	C2 Vulnérabilité	<p>Stabilité de la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> Existence d'acheteurs actuels et potentiels Contrats stables avec les acheteurs Accès aux systèmes d'information (concernant les marchés et les politiques) et utilisation de ces systèmes pour maintenir la compétitivité entre les acheteurs ☑ <p>Liquidité et assurance</p> <ul style="list-style-type: none"> Existence de filets de sécurité officiels ou non qui sont suffisants en cas de problème de liquidité <p>Stabilité de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> Distribution géographique des sites de production concernant les risques de production environnementaux, sociaux et économiques 	<ul style="list-style-type: none"> Chap. 8.1 : Mise en marché Ibid. Ibid. Chap. 8.5 : Gestion des risques et compétitivité des entreprises/ <i>Outils publics de gestion des risques</i> Chap. 8.1 : Mise en marché/ <i>Convention de mise en marché des porcs</i>
C3 Qualité et sécurité des produits	Information sur le produit	<ul style="list-style-type: none"> Information disponible, compréhensible et lisible sur le produit ☑ 	<ul style="list-style-type: none"> Chap. 8.2 : Gestion des opportunités du marché et information sur le produit/ <i>Information sur le produit aux consommateurs</i>
	Traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> Traçabilité du produit garantie à tous les niveaux, de la production à la transformation ☑ 	<ul style="list-style-type: none"> Chap. 7.2 : Santé animale et traçabilité/ <i>Traçabilité des animaux</i>
	Salubrité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Substances potentiellement dangereuses maintenues à un minimum absolu et non-utilisation de perturbateurs endocriniens connus ou présumés ☑ Incidents évités de contamination alimentaire d'origine chimique ou biologique (métaux lourds, pesticides et leurs métabolites, mycotoxines, OGM) 	<ul style="list-style-type: none"> Chap. 7.3 : Salubrité et qualité/ <i>Antibiorésistance et usage des antibiotiques</i> Chap. 7.3 : Salubrité et qualité/ <i>Statut sanitaire des sites d'élevage</i> Chap. 7.2 : Santé animale et traçabilité/ <i>Biosécurité à la ferme</i>
	Qualité du produit	<ul style="list-style-type: none"> Production alimentaire qui suit les normes de qualité reconnues ☑ 	<ul style="list-style-type: none"> Chap. 7.3 : Salubrité et qualité/ <i>Statut sanitaire des sites d'élevage</i>
C4 Économie locale	Création de valeur	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de la main-d'œuvre locale et création d'emplois dans la région Entreprises d'élevage qui versent des salaires et des taxes dans les régions où elles exercent leurs activités ☑ 	<ul style="list-style-type: none"> Chap. 8.3 : Contribution à l'économie locale/ <i>Création de valeur à l'économie du Québec</i> Ibid.
	Approvisionnement local	<ul style="list-style-type: none"> Intrants utilisés qui proviennent de la région (lorsqu'ils sont offerts) 	<ul style="list-style-type: none"> Chap. 8.3 : Contribution à l'économie locale/ <i>Approvisionnement local et responsable</i>



☑ **INDICATEURS SAFA ADAPTÉS OU AJOUTÉS POUR LE RAPPORT DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.**

DIMENSION 4 : BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET DE LA COMMUNAUTÉ			
Thème	Sous-thème	Indicateur	Chapitre correspondant
S1 Niveau de vie décent	Salaire	› Rémunération (incluant tous les avantages, dont les paiements en nature) correspondant au moins au salaire minimum local	› Chap. 9.3 : Renforcement des capacités et valorisation du travail/ <i>Condition de travail et rémunération des travailleurs agricoles</i>
	Renforcement de la capacité	› Travailleurs qui bénéficient d'une formation continue en cours d'emploi	› Chap. 9.3 : Renforcement des capacités et valorisation du travail/ <i>Formation des travailleurs agricoles et gestion de la relève</i>
S2 Droit des travailleurs	Relation d'emploi	› Personnel qui bénéficie d'avantages sociaux officiels (fonds de pension, assurance invalidité, etc.)	› Chap. 9.3 : Renforcement des capacités et valorisation du travail/ <i>Condition de travail et rémunération des travailleurs agricoles</i>
S3 Équité	Soutien aux personnes vulnérables	› Mise en place de mesures pour l'intégration équitable des travailleurs étrangers ☑	› Chap. 9.3 : Renforcement des capacités et valorisation du travail/ <i>Intégration des travailleurs étrangers</i>
S4 Santé et sécurité	Santé physique, psychologique et sociale	› Organisation qui adopte des pratiques en santé et sécurité pour ses employés ☑	› Chap. 9.3 : Renforcement des capacités et valorisation du travail/ <i>Santé et sécurité au travail</i>
Engagement communautaire ☑	Engagement pour le bien-être des communautés	› Organisation qui contribue financièrement dans la communauté	› Chap. 9.2 : Engagement dans la communauté locale
Cohabitation ☑	Cohabitation harmonieuse	› Organisation qui adopte des pratiques de cohabitation harmonieuse	› Chap. 9.1 : Cohabitation



RÉVISION EXTERNE

RAPPORT DE RÉVISION DES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

À l'intention du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec

Objectif et portée du mandat

Le mandat vise la révision de l'approche méthodologique retenue dans la réalisation du rapport de responsabilité sociale. Il s'agit plus précisément de réviser, en se référant aux Directives SAFA ainsi qu'aux lignes directrices de la GRI en matière de reddition de compte, la démarche de reddition utilisée pour en évaluer la rigueur et la justesse.

Nous avons procédé à la révision des aspects méthodologiques du rapport de responsabilité sociale 2013 (Version préliminaire 2) «le rapport» des Éleveurs de porcs du Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Nous n'avons pas travaillé sur la version publique de ce rapport.

Méthodologie

La révision des aspects méthodologiques a été effectuée conformément aux *Sustainability Assessment of Food and Agriculture systems Guidelines* (SAFA, Test Version 1.1) et aux principes de définition de la qualité du report de développement durable de la *Global Reporting Initiative* (GRI). Seulement les critères relatifs aux principes : l'équilibre, la comparabilité, exactitude, clarté et fiabilité, ont été examinés. Nous avons également réalisé des entrevues avec la firme qui a rédigé le rapport et examiné les documents relatifs à la consultation des parties prenantes.

Un grand travail d'ajustement méthodologique a été apporté pour adapter les thèmes, sous-thèmes et indicateurs SAFA au contexte et aux spécificités des Éleveurs de porcs du Québec. Par ailleurs, le rapport s'est basé en grande partie sur les indicateurs de pratiques comme choix méthodologique pour un premier exercice de reddition de compte.

Il est très important à noter que la révision des aspects méthodologiques n'informe en aucun cas sur la performance en développement durable de l'industrie ni sur la qualité des informations contenues dans le rapport.

Conclusion

D'après notre analyse décrite dans ce rapport et dans un deuxième rapport détaillé, nous n'avons rien constaté qui pourrait porter à croire que la méthodologie proposée n'est pas conforme aux aspects et aux critères de révision retenus. À ce titre, le rapport traite d'une façon équilibrée les différents thèmes de développement durable selon SAFA. Les indicateurs adaptés cadrent bien avec les définitions des thèmes et sous-thèmes retenus.

La consultation des parties prenantes est également conforme aux critères retenus. Par contre, les résultats présentés dans le rapport ne sont pas toute l'information pertinente. Il est fortement recommandé de présenter la cartographie des enjeux des parties prenantes pour compléter l'analyse de la pertinence.

Montréal, le 28 août 2013



Haykel Najlaoui, Agroéconomiste, M. Sc. Env.
Responsable de la formation certifiée GRI
Consultant en développement durable, BNQ 21000
Neuvaction

RÉVISION DU RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

À l'attention du Conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec

Objectif et portée du mandat

Le mandat est à l'effet d'évaluer la pertinence, l'exhaustivité, la représentativité, la cohérence des thèmes et des sous-thèmes qui sont présentés dans la deuxième version du Rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec.

Appréciation du Rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec

Le Rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec a été produit en tenant compte des lignes directrices SAFA de la FAO. La méthodologie qui a été retenue par les Éleveurs de porcs du Québec comprend six étapes distinctes, chacune d'entre elles étant accompagnée des voies et moyens permettant de les réaliser de façon objective et avec rigueur. Les quatre dimensions du développement durable (gouvernance, environnement, économie, bien-être des travailleurs et des communautés rurales) font l'objet d'engagements et d'objectifs concrets qui visent l'amélioration de la performance des éleveurs de porcs dans leur secteur d'activité et l'harmonisation des rapports avec les communautés rurales.

Les thèmes qui sont couverts dans le Rapport sont présentés de façon claire, selon une approche systémique; ces thèmes sont tous pertinents et s'appuient sur des enjeux qui sont déterminants pour le développement de la filière porcine.

La démarche entreprise par les Éleveurs de porcs du Québec à l'effet de produire un Rapport de responsabilité sociale repose sur un référentiel qui reflète les enjeux propres au secteur porcin. Les engagements généraux des Éleveurs de porcs du Québec en matière de responsabilité sociale sont des engagements réalistes à la hauteur des enjeux qui ont été identifiés et reconnus dans le cadre du processus de consultation auprès des parties prenantes identifiées dans le Rapport.

Les objectifs définis par les Éleveurs de porcs du Québec appuient les engagements qui ont été retenus par ceux-ci. Les objectifs en matière de performance économique sont pertinents. Il aurait été pertinent que des objectifs soient identifiés au chapitre de la gestion des risques et de la compétitivité des entreprises, plus spécifiquement sur la gestion des risques et de l'application du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles dont le déficit cumulé constitue en soi un enjeu effectivement préoccupant.

Conclusion

La démarche entreprise par les Éleveurs de porcs du Québec accorde une place importante aux parties prenantes qui sont directement ou indirectement impliquées dans la filière porcine. Il s'agit d'organismes, d'institutions et de groupes d'intérêts qui assurent le développement de la filière porcine. Il s'agit d'organismes responsables des politiques publiques en matière agricole, les organismes qui sont impliqués dans le développement régional, les centres d'expertise qui dispensent des services-conseils.

À ces organismes et institutions, il faut ajouter spécifiquement les organismes qui représentent directement les intérêts des Éleveurs de porcs du Québec à l'échelle locale et nationale. Ces organismes sont exposés à une gamme élargie de risques dans un environnement instable et contingent. Qu'il s'agisse des risques de production, des risques financiers, des risques institutionnels et des risques de marché, chacune des parties prenantes de la filière porcine est constamment interpellée par l'environnement dans lequel cette filière évolue. Des événements distincts les uns des autres peuvent affecter différemment chacune des parties prenantes de cette filière tout en ayant un impact majeur sur la performance globale de l'ensemble du secteur.

L'initiative des Éleveurs de porcs du Québec, quant à sa responsabilité sociale à l'égard de ses membres, s'inscrit dans une démarche positive. Cette démarche prend en considération les intérêts de ses membres, de ses partenaires et, plus globalement, de la société civile impliquant les citoyens producteurs agricoles, les consommateurs en général et les citoyens des communautés rurales.

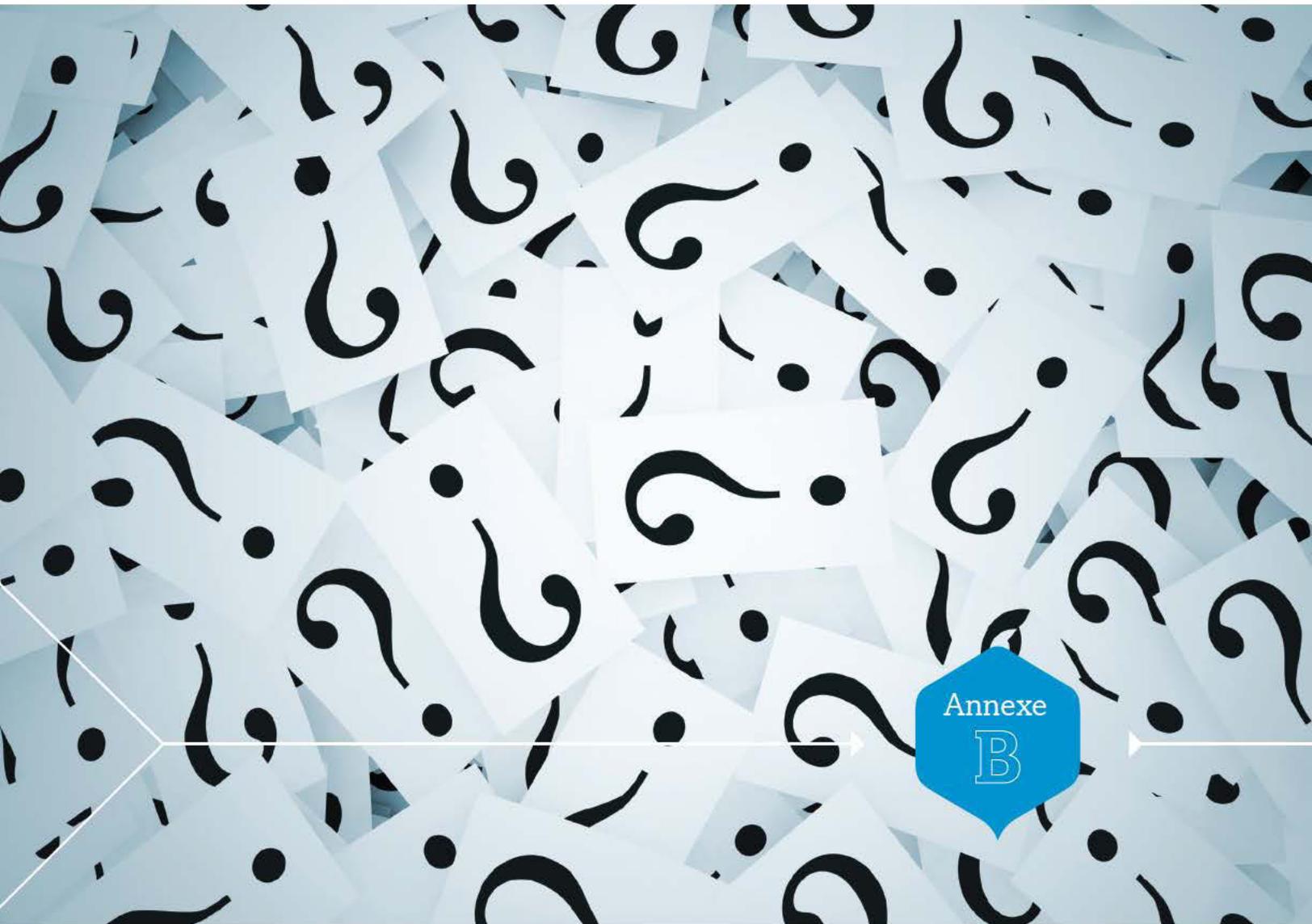
Lévis, le 17 septembre 2013



Jean-Marc Lafrance,

Géographe, M.A.P.

Consultant en politiques agricoles et en développement international



Annexe
B

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent rapport suit les Lignes directrices du *Sustainability Assessment of Food and Agriculture Systems* (SAFA, version pilote 1.1). Cette méthode, mise au point par la *Food and Agriculture Organization* (FAO) des Nations Unies, est élaborée précisément pour le secteur agricole et agroalimentaire. Aussi, elle est cohérente avec les Lignes directrices du *Global Reporting Initiative* (GRI) 3.1 et les principales normes internationales en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE), parmi lesquelles les normes ISO pour la réalisation d'analyse du cycle de vie (ACV), les Principes de crédibilité de ISEAL, les Principes de Bellagio sur l'évaluation et la mesure de la durabilité, etc. (FAO, 2012).

Cette méthodologie a été choisie pour la réalisation du rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec, puisqu'elle est rigoureuse et reconnue internationalement, tout en étant adaptée à la réalité des entreprises et du secteur porcin québécois. De fait, la participation au projet pilote SAFA de même que le processus de consultation des parties prenantes ont donné lieu à plusieurs ajustements.

Cette annexe présente le détail des choix méthodologiques effectués tout au long de la démarche de reddition de comptes des Éleveurs de porcs du Québec, schématisée à la Figure 3.1.

(1) PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

En tant que représentants du secteur porcin québécois, les Éleveurs de porcs du Québec publient un rapport incluant l'information couvrant les efforts et les réalisations à la fois de l'association et des éleveurs de porcs québécois. Puisque les sections sur l'environnement, la performance économique et le bien-être des travailleurs et des communautés portent sur des enjeux principalement associés aux activités d'élevage, l'information présentée couvre surtout les efforts et les réalisations des éleveurs membres. Les résultats présentés sont alors tirés des différentes études coordonnées par les Éleveurs de porcs du Québec, tels que l'empreinte carbone réalisée en 2010, ainsi que l'empreinte eau et le bilan socioéconomique en 2012. Puisqu'il s'agit du rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec, la section sur la gouvernance, quant à elle, couvre exclusivement la structure et les modes de gestion de l'association, à qui incombent les enjeux de transparence et de représentation du secteur. La gouvernance des membres n'est donc pas abordée dans ce premier rapport. Les engagements formulés dans ce rapport sont d'ailleurs ceux des Éleveurs de porcs du Québec.





(2) ÉVALUATION DES ENJEUX DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Les Lignes directrices SAFA mettent à la disposition des organisations des outils permettant de déterminer des enjeux et d'évaluer la performance en se référant à un ensemble de thèmes, de sous-thèmes et d'indicateurs. En collaboration avec le comité de pilotage des Éleveurs de porcs du Québec, des ateliers ont été réalisés afin d'évaluer la pertinence et l'importance des thèmes et sous-thèmes proposés par la version 1.1 des Lignes directrices SAFA. Puisqu'il s'agissait d'un outil en phase pilote, il était recommandé dans le référentiel de tester et d'adapter le cadre d'évaluation pour tenir compte des réalités sectorielles et régionales. Plusieurs indicateurs recommandés ont ainsi été adaptés ou bien exclus, puisqu'ils ne répondaient pas à la réalité stratégique, régionale ou sectorielle des Éleveurs de porcs du Québec (voir les détails dans l'Index des thèmes, sous-thèmes et indicateurs de responsabilité sociale), ou encore parce qu'ils n'étaient pas pleinement opérationnels dans la version des Lignes directrices utilisées⁶³. Dans ce rapport de responsabilité sociale, la plupart des indicateurs présentés sont ainsi des **indicateurs de pratiques** basés sur l'information existante provenant de différentes études scientifiques et économiques déjà réalisées pour les Éleveurs de porcs du Québec (par exemple, l'empreinte carbone, l'empreinte eau, ou encore le bilan socioéconomique). Au moment de la mise à jour du rapport, prévue tous les trois ans, le recours à des indicateurs de performance définis et comparables sera envisagé.

Par ailleurs, le cadre SAFA prévoit de représenter graphiquement la performance évaluée à partir des indicateurs et des échelles d'évaluation proposées. Compte tenu des différentes limites précisées sur le plan des indicateurs et des ajustements qui ont dû être apportés au cadre d'évaluation pendant la participation au projet pilote, il n'a pas été jugé opportun d'inclure ce graphique dans ce premier rapport. L'évaluation de la performance a donc été limitée au jugement du niveau de performance des Éleveurs de porcs du Québec et de leurs membres à l'endroit des thèmes et sous-thèmes évalués. Le compte rendu critique sur l'utilisation du cadre d'évaluation SAFA remis à la FAO dans le contexte de la participation au projet pilote est disponible sur demande.

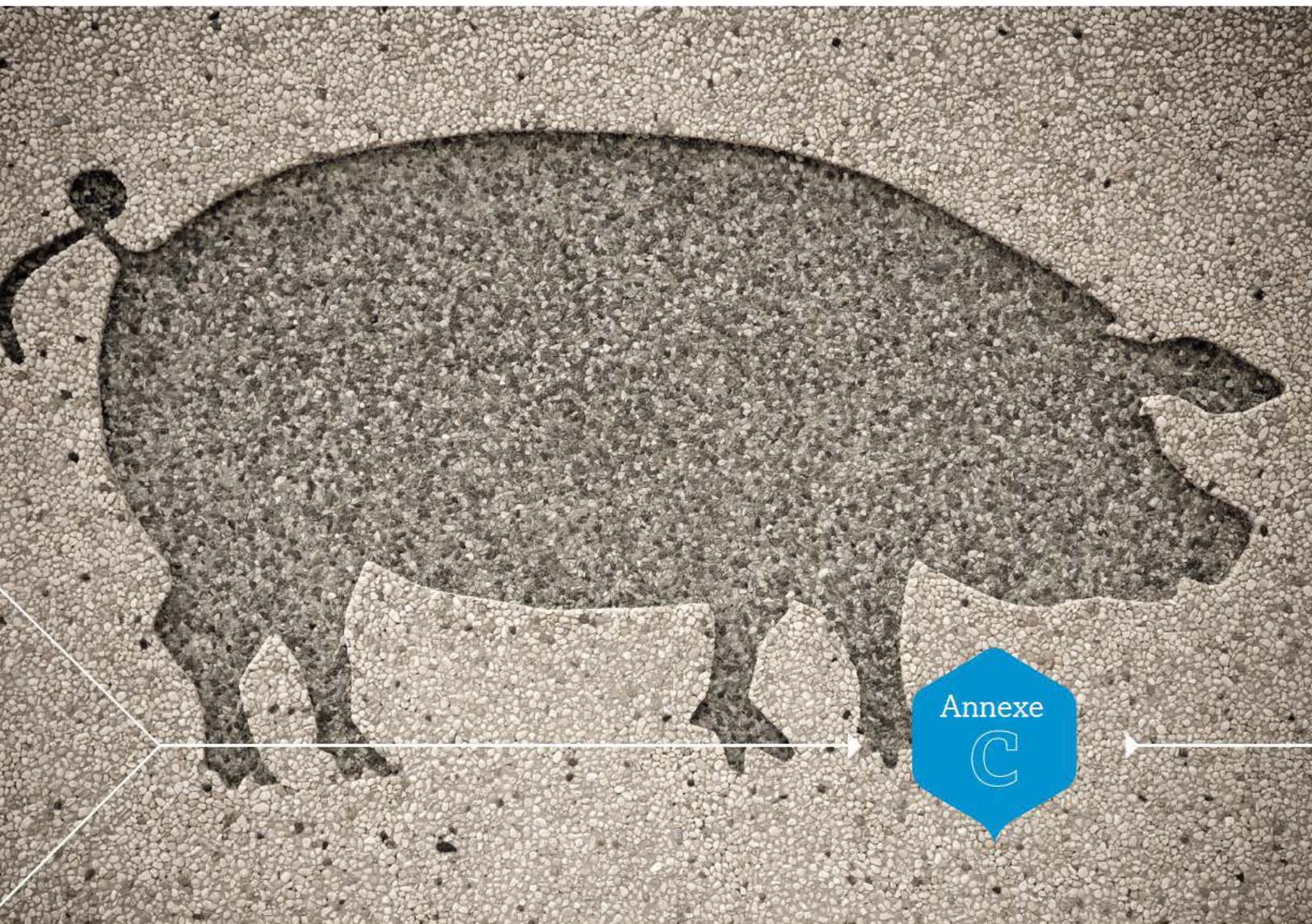
(3) PRÉCISION DE L'ORDRE DE PRIORITÉ DES ENJEUX

L'ordre de priorité des enjeux en matière de responsabilité sociale a été accordé par la consultation des parties prenantes internes et externes.

(4) COLLECTE DE DONNÉES

La collecte de données a été effectuée sur la base des enjeux retenus. Ces derniers sont définis par thèmes, sous-thèmes et indicateurs selon les Lignes directrices SAFA (voir l'Index des thèmes, sous-thèmes et indicateurs de responsabilité sociale).

⁶³. La version finale des Lignes directrices SAFA, publiée en décembre 2013, propose des indicateurs mieux affinés.



CADRE RÉGLEMENTAIRE

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le tableau suivant liste les principales lois et règlements auxquels le secteur est assujéti dans les domaines de l'environnement, du bien-être animal, de la santé animale, et du bien-être de la communauté locale.

PRINCIPALES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS, ET ENJEUX DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ASSOCIÉS

Loi	Description	Outil/moyen associé	Dimension associée
Loi sur la qualité de l'environnement (provincial – MDDEFP)	<p>Cette loi regroupe de nombreux règlements encadrant les pratiques environnementales des producteurs agricoles, parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Règlement sur les exploitations agricoles (REA) qui édicte des normes d'aménagement des installations d'élevage et d'entreposage, d'épandage et de traitement des déjections animales. > Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES) qui favorise la protection des eaux souterraines destinées à la consommation humaine. > Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (REEIE) qui exige, dans certains cas, la réalisation d'une étude d'impact environnemental. 	<p>Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Outil de gestion des matières fertilisantes (ex. : le lisier) qui assure l'équilibre entre les doses appliquées et les besoins des cultures, ainsi que des modes et périodes d'épandage. <p>Écoconditionnalité</p> <ul style="list-style-type: none"> > Mesure qui lie l'aide financière gouvernementale au respect des règles environnementales. <p>Distances séparatrices</p> <ul style="list-style-type: none"> > Respect de distances par rapport aux puits dans le cas de l'épandage des matières fertilisantes, de l'érection ou de l'aménagement d'une installation d'élevage d'animaux ou d'un ouvrage de stockage de déjections animales. > Utile pour un projet de construction ou d'agrandissement d'un ou de plusieurs bâtiments d'une exploitation de production animale de plus de 600 unités animales sur fumier liquide. 	Gestion respectueuse de l'environnement
Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) (provincial – MAMROT)	<p>Cette loi établit le cadre de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme au Québec. Depuis le 1^{er} novembre 2004, elle inclut une section visant à baliser le développement et l'exploitation des élevages porcins.</p>	<p>Contingentement de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> > Contingentement possible des élevages porcins par les instances municipales. <p>Processus de consultation publique</p> <ul style="list-style-type: none"> > Instauration possible d'un processus de consultation publique préalable à la délivrance de permis pour les projets porcins. <p>Mesures d'atténuation des nuisances rattachées à la délivrance de permis</p> <ul style="list-style-type: none"> > Couverture sur la structure d'entreposage. > Incorporation au sol du lisier épandu dans un délai maximal de 24 heures. > Distances séparatrices adaptées. > Installation d'un écran brise-odeurs. > Utilisation d'équipements destinés à économiser l'eau. 	Bien-être des travailleurs et relations avec la communauté

Loi	Description	Outil/moyen associé	Dimension associée
Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) (provincial – MAPAQ)	Cette loi vise à assurer la pérennité d'une base territoriale pour la pratique de l'agriculture et de favoriser la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles en zone agricole dans une perspective à long terme.	<ul style="list-style-type: none"> › Encadrement du zonage de production des paramètres de distances séparatrices relatifs aux élevages porcins à forte charge d'odeur. › Nouvelles dispositions permettant aux municipalités de protéger les boisés, les milieux riverains et les milieux sensibles. 	Bien-être des travailleurs et relations avec la communauté
Loi sur la protection sanitaire des animaux (provincial – MAPAQ)	Cette loi concerne principalement la sécurité et le bien-être des animaux. Plusieurs règlements sont associés à la production porcine, dont le Règlement sur l'administration de certains médicaments. La loi contient également une section sur la santé des animaux, la sécurité et le bien-être des animaux.	<p>Dispositions notamment incluses :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Manipulation des animaux pendant le transport. › Rôles des médecins vétérinaires. › Maladies contagieuses qui se manifestent chez l'animal. 	Bien-être animal, santé animale et salubrité
Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (provincial – MAPAQ)	Cette loi encadre la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche du Québec.	<p>Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> › Autorité qui agit comme tribunal administratif spécialisé et organisme de régulation économique chargé d'appliquer la loi. › Organisation qui possède le pouvoir de régler les différends qui surviennent dans la mise en marché. <p>Plan conjoint</p> <ul style="list-style-type: none"> › Outil légal qui permet aux agriculteurs du Québec d'organiser la mise en marché de leurs produits. Une fois en vigueur, il leur permet de se donner des règlements et de négocier collectivement les conditions de mise en marché de leurs produits. 	Performance économique
Loi sur la santé des animaux (fédéral)	Cette loi concerne les maladies et substances toxiques pouvant affecter les animaux ou être transmises par ceux-ci et la protection des animaux. Plusieurs règlements y sont associés, incluant le Règlement sur la santé des animaux, appliqué par l'ACIA, qui contient notamment des exigences réglementaires relatives au bien-être animal (transport des animaux et salubrité). À partir de 2014, s'y ajouteront des exigences relatives à la traçabilité des porcs entre les lieux d'élevage et les autres installations (abattage, centre d'insémination, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> › Dispositions sur l'importation et l'exportation des animaux, le transport des animaux et l'alimentation. › Porc Tracé (système informatique) à partir de 2014 permettant de documenter les sites d'élevage, les animaux et leurs mouvements en vue d'assurer une traçabilité nationale des animaux vivants. 	Bien-être animal, santé animale et salubrité



BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS ET PUBLICATIONS

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC.

« Information sur le secteur porcin : Éthanol »,

<http://www.cdpq.ca/information-sur-le-secteur-porcin/enjeux-de-la-filiere/ethanol.aspx>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC.

Guide de méthanisation à la ferme : Outil d'aide à la décision, avril 2010, 31 pages.

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC.

Info-Porc, « Évolution des marchés et de la concurrence », mai 2012,

<http://www.cdpq.ca/getattachment/Information-sur-le-secteur-porcin/Indicateurs-de-performance/Evolution-des-marches-et-de-la-concurrence-mai-2012.pdf.aspx>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC.

« Marché du porc : Rétrospective 2012 et regard sur 2013 », juin 2012,

<http://www.cdpq.ca/getattachment/Conferences-et-evenements/AGI-du-21-juin-2012/AGI-2013-Presentation-GB.pdf.aspx>

CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT.

Statistiques 2011-2012, 1 page.

CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT.

« Évolution des pratiques agroenvironnementales des exploitations agricoles accompagnées par les Clubs-conseils en agroenvironnement », *Bilan des réalisations 2011-2012*, mai 2013, 15 pages.

CQA-AQC.

« Programme AQC^{MD} », <http://www.cqa-aqc.com/index-f.php>

CQA-AQC.

« Programme Bien-être animal^{MC} », <http://www.cqa-aqc.ca/aca/index-f.php>

FAO.

« Lignes directrices SAFA (test version 1.1) », http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability_pathways/docs/SAFA_Guidelines_Test_Version_1.1.pdf

FAO et OCDE.

« Bases de données », <http://www.oecd.org/site/oecd-faoagriculturaloutlook/database-oecd-faoagriculturaloutlook.htm>

GRANGER ET COURNOYER. 1999.

« Bols et trémies-abreuvoirs. Les données officielles de production de lisier. Porc Québec, 10(3), p.43-44.

GROUPE AGÉCO.

Bilan socioéconomique de la production porcine au Québec, 2012, 110 pages.

IPSOS MARKETING.

Rapport post-campagne Omnibus, décembre 2012.

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC.

« Rapport annuel Financière agricole du Québec 2010-2011 », http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/asse_nati/2010-2011/rapport_annuel_111005.pdf

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC.

« Rapport annuel Financière agricole du Québec 2011-2012 », http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/asse_nati/2011-2012/rapport_annuel_121130.pdf

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC.

« Statistiques Agri-investissement et Agri-Québec », 2012, http://www.fadq.qc.ca/statistiques_et_taux/statistiques/agri_investissement_et_agri_quebec.html

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

« Guide pratique du producteur pour les projets de consolidation des sites d'élevage porcin soumis à la consultation publique », http://leseleveursdeporcsduquebec.com/upa_porcs_files/federations/pdf/centre_de_doc/FPPQ_guide.pdf

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

Exploitation porcine et gaz à effet de serre, mars 2009, 24 pages.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

« Indicateur de développement durable de la production porcine du Québec », 2010

<http://www.leseleveursdeporcsduquebec.com/documents/news/fr/234-8-fppq-indicateur-durable-fr.pdf>

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

« Plan d'action de la Fédération des producteurs de porcs du Québec – Plan quinquennal 2010-2014 »,

http://leseleveursdeporcsduquebec.com/upa_porcs_files/producteurs/pdf/plan_sectoriel.pdf

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

« Rapports des activités des Éleveurs de porcs du Québec 2010-2011 », [http://leseleveursdeporcsduquebec.com/](http://leseleveursdeporcsduquebec.com/upa_porcs_files/federations/pdf/centre_de_doc/rapport_annuel_20102011_version_finale.pdf)

[upa_porcs_files/federations/pdf/centre_de_doc/rapport_annuel_20102011_version_finale.pdf](http://leseleveursdeporcsduquebec.com/upa_porcs_files/federations/pdf/centre_de_doc/rapport_annuel_20102011_version_finale.pdf)

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

Rapport des activités et perspectives, présentation de l'Assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec, 7 et 8 juin 2012, 51 pages.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

« Les producteurs de porcs québécois : Les premiers au monde à faire l'analyse du cycle de vie de leur production », communiqué, 22 novembre 2012,

http://leseleveursdeporcsduquebec.com/documents/press_releases/fr/736-11-communique-et-fiches-responsable-10.pdf

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

Depuis l'AGA de juin 2012, quelques résultats et perspectives, présentation de l'Assemblée semi-annuelle des Éleveurs de porcs du Québec, Jean Larose et Mario Rodrigue, 22 novembre 2012, 32 pages.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

« Rapports des activités des Éleveurs de porcs du Québec 2011-2012 »,

http://leseleveursdeporcsduquebec.com/upa_porcs_files/federations/pdf/centre_de_doc/rapport_annuel_2011.pdf

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

Programme d'accompagnement en santé porcine et bien-être du Québec 2013-2018, document interne, 2 pages.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

Bilan marketing 2012 : 14 raisons d'être fiers, Julie Gélinas, directrice marketing, 15 février 2013, 27 pages.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

« Code de pratiques révisé », Conseil canadien du porc, 1^{er} juin 2013,

http://www.leseleveursdeporcsduquebec.com/upa_porcs_files/producteurs/pdf/bea_code_bonnes_pratiquesweb.pdf

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

La valorisation du produit et de la profession, présentation de l'Assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec, Julie Gélinas, directrice marketing, 7 juin 2013, 26 pages.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

Rapport des activités, présentation de l'Assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs du Québec, 12 juin 2013, 33 pages.

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

« Rapports des activités des Éleveurs de porcs du Québec 2012-2013 », http://leseleveursdeporcsduquebec.com/upa_porcs_files/federations/pdf/centre_de_doc/fppq_rap.pdf

MAPAQ.

« Données sur les exportations », tirées du *Global Trade Atlas*.

MAPAQ.

« Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux », www.mapaq.gouv.qc.ca/unesantebienpensee

MAPAQ.

BioClip, « Dépenses alimentaires des Québécois dans la grande distribution au détail », 2011.

MAPAQ.

« Plan d'accompagnement agroenvironnemental », PAA expliqué, 2011, 57 pages.

MAPAQ.

Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2012.

MAPAQ.

« Le circuit de commercialisation du porc : Un réseau complexe », *Revue BioClips*, vol. 21, n° 19, 28 mai 2013.

OCO TECHNOLOGIE.

« Rapport sur l'empreinte carbone de la production porcine au Québec », 2010, http://leseleveursdeporcs-duquebec.com/upa_porcs_files/federations/pdf/publique_fr.pdf

PERTERSON L.B. 1995.

Drikkekoppen "Drik-o-mat" kontra bideventiler til slagtesvin. In: Infosvin, Svinefaglig database. Landsudvalget for Svin, Den rullende Afprøvning. Erfaring nr. 9502. Cité par RIIS, T.L. 2003. The dynamic relationship between water and feed intake in slaughter pigs. Master thesis supervised by Anders R. Kristensen at Royal Veterinary and Agricultural University, Denmark, 90 p.

QUANTIS.

Rapport sur l'empreinte eau de la production de porc du Québec, 2012.

STATISTIQUE CANADA.

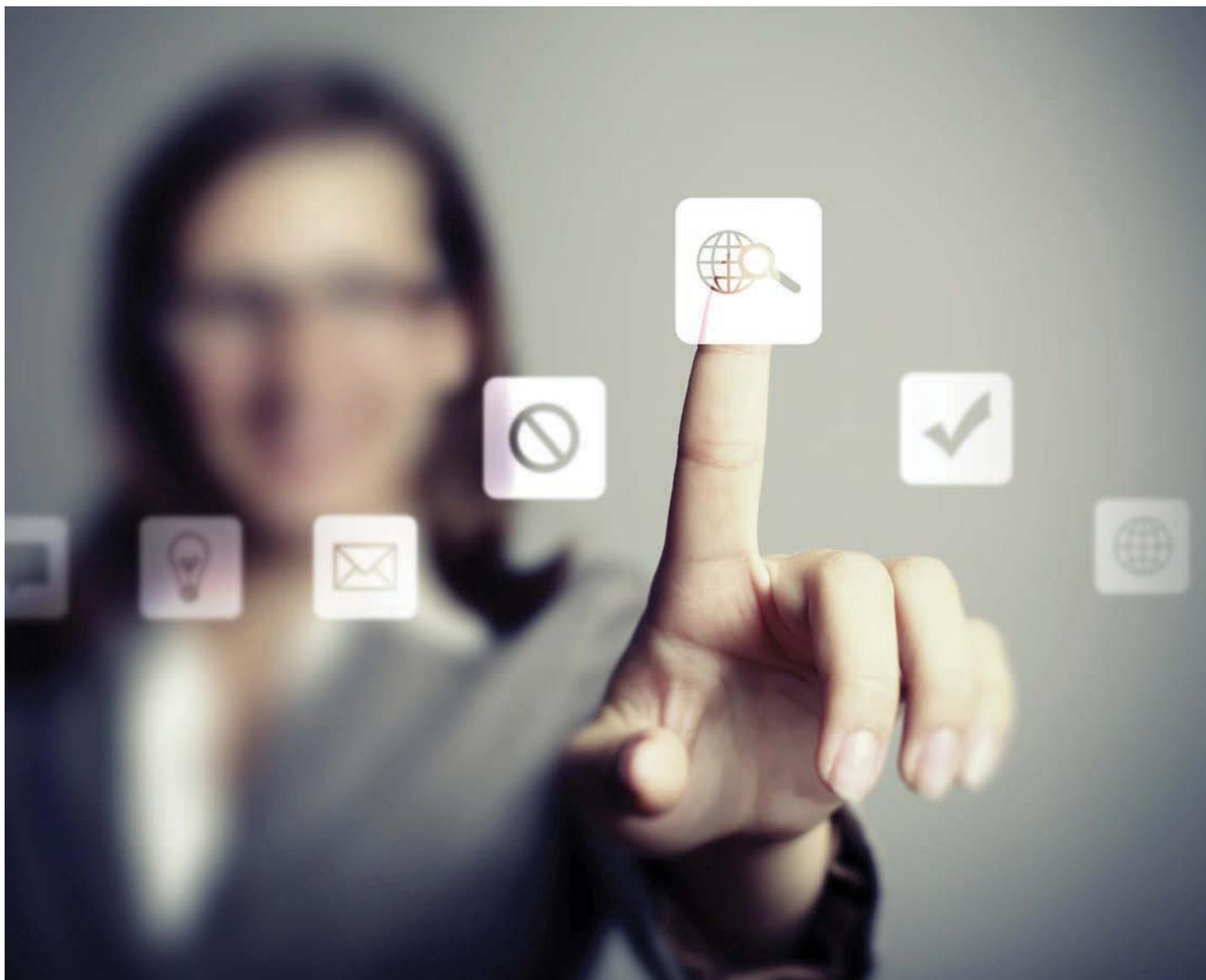
« Tableau 003-0103 – Statistiques de porcs, nombre de fermes déclarantes et nombre moyen de porcs par ferme, semestriel (nombre) », CANSIM (base de données).

STATISTIQUE CANADA.

« Compilation CDPQ », 2013, <http://www.cdpq.ca/getattachment/Conferences-et-evenements/AGI-du-21-juin-2012/AGI-2013-Presentation-GB.pdf.aspx>

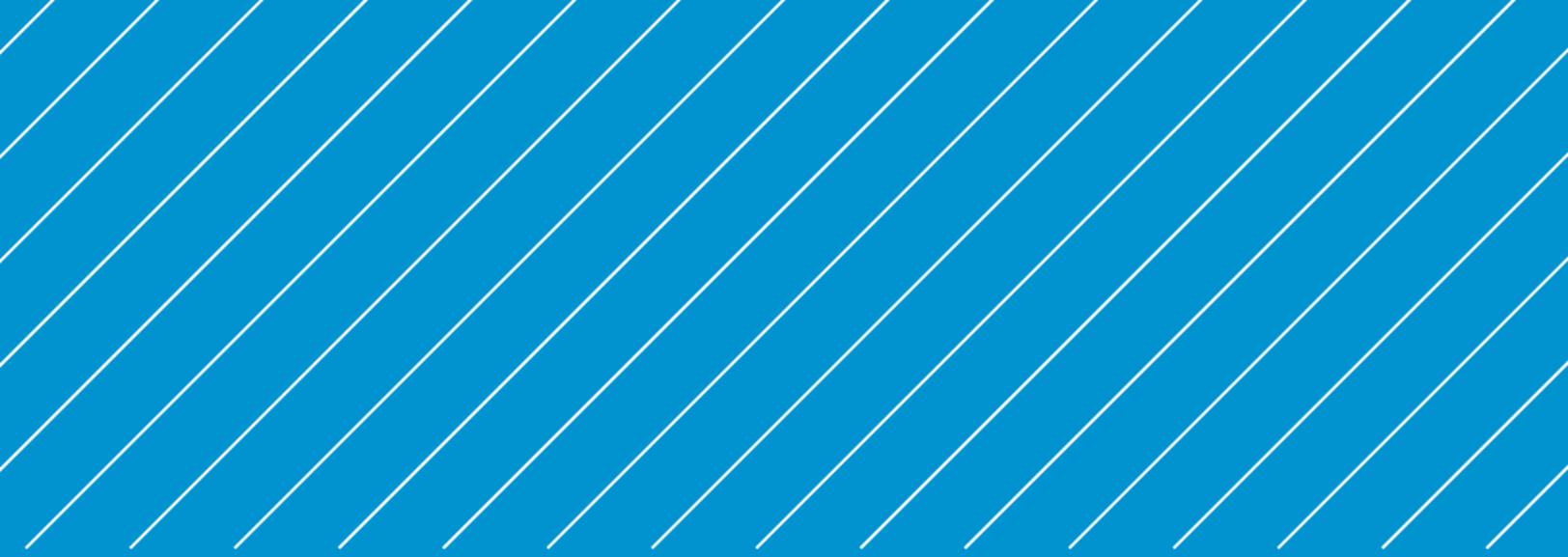
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA MAURICIE.

Analyse des coûts et bénéfices reliés à l'aménagement de haies brise-vent autour des bâtiments d'élevage porcin, janvier 2007, 6 pages.



SITES INTERNET

- › Centre de développement du porc du Québec : <http://www.cdpq.ca>
- › Chaire de recherche en salubrité des viandes : <http://www.medvet.umontreal.ca>
- › Clubs-conseils en agroenvironnement : <http://www.clubsconseils.org>
- › Conseil canadien de la santé porcine : <http://www.santeporcine.ca/>
- › Conseil canadien du commerce de détail : <http://www.cccd-rcc.org>
- › Conseil canadien du porc : <http://www.cpc-ccp.com/index-f.php>
- › Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage : <http://www.nfacc.ca>
- › **Éleveurs de porcs du Québec** : <http://leseleveursdeporcsduquebec.com>
- › Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec : <http://www.fpccq.qc.ca>
- › Financière agricole du Québec : <http://www.fadq.qc.ca>
- › Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca>
- › Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/>
- › Union des producteurs agricoles : <http://www.upa.qc.ca>
- › Université de Montréal : <http://www.umontreal.ca/>



Les Éleveurs
de porcs du Québec

